

LES JUIFS DE MONTRÉAL (1)

Les premiers étrangers au Québec

Les 100 000 Juifs montréalais sont le miroir de l'ambiguïté montréalaise

Martine Turenne
Collaboration spéciale

LORSQUE James Dahan, Juif marocain, débarqua au Québec dans les années 60, il parlait le français. Bizarrie absolue à l'époque pour la majorité québécoise. « Vous êtes Juif ? », lui demandait-on, incrédule. Mais Juif catholique, sans doute ! Car l'autre Juif, le vrai, ne pouvait être qu'un anglophone.

Aujourd'hui les perceptions ont changé. Mais les 100 000 Juifs montréalais, qui forment notre plus vieille « ethnie », sont toujours au centre de notre dualité linguistique. Ils existent en fonction de leur apport à l'un ou à l'autre des deux peuples fondateurs.

« En 1905, quand les Juifs ont commencé à arriver plus massivement au Québec, ils formaient le premier groupe qui ne « fittait » pas dans le paysage », dit Pierre Ancil, directeur du programme d'études canadiennes-françaises à McGill. Ils n'étaient ni catholiques, ni protestants, ni francophones, ni anglophones. Donc, plus ou moins rejetés par les deux communautés dominantes.

« Les Juifs sont ainsi devenus notre miroir. Comme un vieux couple soudain bouleversé par l'arrivée d'un premier enfant. Ils ont fait ressurgir toutes les contradictions de notre société bilingue. Leur réseau communautaire, c'est une réponse à cette ambiguïté. »

La communauté juive a ainsi reproduit à Montréal une structure communautaire déjà existante en Europe de l'Est. C'est aujourd'hui, hors de tout doute, le groupe le mieux organisé : centres communautaires actifs, associations qui ne se comptent plus, synagogues, écoles, restaurants, magasins, centres de services sociaux, centre d'hébergement et le très réputé Hôpital Juif de Montréal, qui dessert aujourd'hui à 60 % une clientèle non juive. La prochaine « institution » juive projetée par la communauté ? Une « Jewish » Caisse populaire, affiliée à Desjardins bien sûr, et située à Côte-Saint-Luc.

Coincés entre anglophones et francophones, les Juifs européens, yiddishophones pour la plupart, ont développé une culture et un mode de vie particuliers, uniques au monde. Ils ont produit des écrivains de la trempe de Mordecai Richler ou des artistes comme Louis Muhlstock qui peignaient usines et quartiers populaires à une époque, les années 30, où ses compatriotes se spécialisaient dans les maisons canadiennes et les cabanes à sucre. Le yiddish était alors la troisième langue parlée à Montréal. « Ça a été facile d'établir ici une civilisation judéo-montréalaise, explique David Rome, archiviste au Congrès juif canadien. Plus qu'à Toronto, à Chicago ou à Buenos Aires. » Parce que contrairement à d'autres pays, la majorité était peu encline à vouloir les assimiler.

Près de 100 000 Montréalais, 96 470 pour être précis, se sont déclarés Juifs lors du dernier recensement de 1986. Il y en a déjà eu 130 000 dans la communauté. Mais beaucoup de jeunes, notamment des anglophones, ont quitté le Québec au cours des 15 dernières années.

Qui sont-ils aujourd'hui ? D'abord des gens plutôt conservateurs, religieusement parlant. Arrivés dans une terre fort pieuse, le Québec des années 20-30, les Juifs montréalais sont plus pratiquants que la plupart de leurs coreligionnaires à travers le monde. La majorité, environ 80 %, pratique le culte orthodoxe, alors que le courant réformiste domine chez les voisins américains.

Ils ont aussi tendance à vivre ensemble. À Côte-Saint-Luc, où 85 % de la population est juive, à Saint-Laurent, notamment dans le quartier Satim, à Outremont, Notre-Dame-de-Grâce, Dollard-des-Ormeaux, Mont-Royal, Chomedey ou Côte-des-Neiges. Bref, à l'ouest de la ville.

Pour le reste, la règle est l'hétérogénéité. « Les Québécois nous perçoivent comme une communauté homogène. Ce n'est pas le cas », croit James Dahan, directeur général de la communauté sépharade. En fait, la perception des Juifs chez les Québécois est floue, constate plutôt Pierre Ancil. « L'image du Juif dans la société est dénuée d'émotivité, d'intérêt. C'est un manque de contact, c'est vague, imprécis, lointain ». Exception faite des Juifs hassidiques, qui suscitent plus de réactions.

Voir page B-2 : Juifs

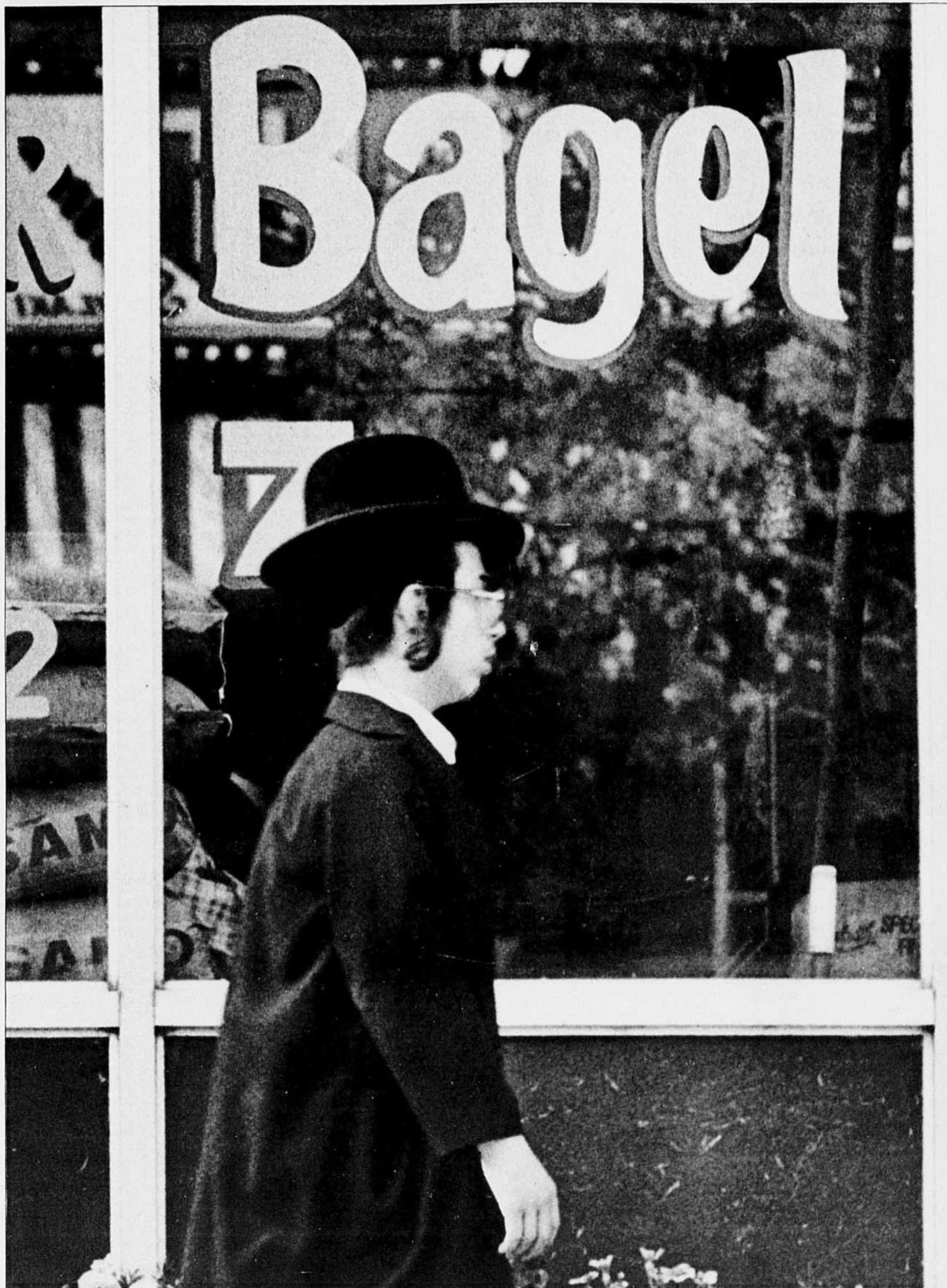


PHOTO JACQUES NADEAU

Les quelque 10 000 Hassidiques montréalais, minorité visible dans une minorité, habitent principalement Outremont et Côte-des-Neiges.

Les Hassidiques, minorité visible

Martine Turenne

IL Y A DEUX ANS, éclatait à Outremont une mini-crise sociale qui allait alimenter la chronique de cet automne autrement fort paisible. Des Outremontois outrés se plaignaient de l'omniprésence soudaine dans leur ville du « lobby juif ». On accusait les Juifs d'être à l'origine du règlement municipal interdisant le port du maillot de bain dans les parcs et d'un changement de zonage permettant la transformation d'une maison en synagogue. De plus, accusait-on, le lobby ostracisait les propriétaires et clients des terrasses, cafés, bars et autres lieux de rassemblements conviviaux. Principaux visés : les Hassidiques, la minorité visible de la communauté juive.

Ces Zélotes modernes se distinguent, entre autres, par leur tenue vestimentaire originale (costume et redingote noirs, chapeau de zibeline, cheveux boudinés chez les hommes, crânes rasés et perruques chez les femmes) et, surtout, par une ferveur religieuse exceptionnelle.

Les quelque 10 000 Hassidiques montréalais (environ 10 % de l'ensemble de la communauté juive) habitent Outremont ou Côte-des-Neiges. Ils vivent en clan, ont de nombreux enfants et... de grosses voi-

tures. Ils ont leurs propres écoles, magasins et synagogues. L'essentiel de leurs échanges, coutumes obligent, s'effectuent entre eux. Communauté hermétique ? Pas du tout, réplique le rabbin Silberstein, lui-même Loubavitch, l'une des neuf grandes divisions du mouvement. Chacune d'elles a son grand rabbin particulier. « Hassid » signifie : adhérent à un chef religieux. Celui des Loubavich réside à New York. « Nous vivons avec une intensité religieuse inhabituelle. Mais nous n'en sommes pas hermétiques pour autant ».

Le mouvement a pris naissance en Europe de l'Est au XVIII^e siècle,

une période où les pogroms étaient courants et l'intolérance quotidienne. Pour se protéger de la menace extérieure, les Hassidiques se sont ainsi repliés sur eux-mêmes dans une stricte observance des rites et des préceptes religieux.

Dans l'Outremont des années 80, c'est à son grand étonnement que cette communauté s'est retrouvée au centre de tensions ethnico-religieuses. « C'était un malentendu, affirme aujourd'hui le rabbin Silberstein. Mais je crois que ça a crevé un abcès. On a réalisé de part et d'autre qu'il était important de bien se connaître ». Au plus fort de la crise, le

Voir page B-2 : Hassidiques

L'école, principal creuset d'une identité

Martine Turenne

REJETÉS de l'école publique francophone pour cause de non-catholicité, marginalisés et sans pouvoir décisionnel dans les écoles protestantes, les Juifs qui arrivèrent au Canada au début du siècle mirent sur pied leur propre réseau d'écoles juives.

Aujourd'hui, 60 % des enfants juifs de niveau primaire de Montréal fréquentent ce type d'établissement et la proportion chute à 40 %, au niveau secondaire. C'est le niveau le plus élevé de toutes les communautés juives en Amérique du Nord. En tout, 6700 étudiants répartis dans une vingtaine d'écoles à Côte-des-Neiges, Saint-Laurent, Côte-Saint-Luc ou Dollard-des-Ormeaux. Les deux tiers sont des écoles anglaises.

Leur idéologie va du plus orthodoxe et conservateur, comme l'école Beth Jacob, à l'enseignement socialiste-moderne du People Jewish School. À cette disparité de philosophie, il y a aussi variété de résultats scolaires. Aux épreuves du ministère de l'Éducation en 1990, cinq écoles juives de Montréal se classaient parmi les 20 premières écoles privées au Québec, avec des moyennes de réussite de plus de 90 %. Mais à l'autre extrémité, l'École communautaire Hassidique et l'Académie sépharade de Montréal fermaient la marche des 160 collèges privés du Québec, avec des taux de réussite générale respectivement de 56 % et de 45 %.

La moitié des subventions proviennent de Québec et les parents payent la balance. « Mais tout enfant juif a droit à une éducation juive, même si ses parents ne peuvent pas payer. On le subventionne avec les fonds de la communauté », explique Joseph Rabinovitch, directeur général de l'Association des écoles juives.

Qu'est-ce qu'une éducation juive ? D'abord du français, des maths, de la géo et de l'histoire, comme dans n'importe quelle école du Québec. Puis l'autre programme : hébreu, yiddish dans certaines écoles ashkénazes, étude de la Torah, de l'histoire des Juifs et apprentissages des rites et des célébrations religieuses. « Les parents recherchent quelque chose pour leur enfant qu'ils n'ont plus le temps de leur donner », explique Renée Malka, directrice de l'école primaire Maimonide, à Côte-Saint-Luc. Une école comme les autres, sinon que les petits garçons doivent porter obligatoirement la Kippa et qu'on y lit en hébreu dès le premier cycle du primaire.

Dans la grande salle, un drapeau israélien côtoie une immense fresque d'inspiration chagallienne, peinte par les enfants. Là aussi les références sont claires. 90 % des élèves sont nés à Montréal. C'est la deuxième ou la troisième génération de Sépharades arrivés dans les années 50 ou 60. « On est comme une grande famille », explique Audrey, 11 ans, élève de 6^eme. Les enfants se sentent-ils loin des « autres » ? Non, ils ont aussi des amis non juifs dans leur quartier, ils les côtoient à la piscine, l'été, et dans la rue. « Mais je préfère aller dans une école juive, dit Vanessa, parce que c'est plus facile. On se sent comme les autres ».

Ils sont Juifs et comme tous les enfants, il croient que leur religion est unique, spéciale. Ils ont une vision lointaine et un peu caricaturale du christianisme. Ils imaginent des croyants prosternés devant des statues, chérissant trois dieux à la fois (la sainte-trinité). Alors que chez eux, à la synagogue, il n'y a ni statues, ni « idoles ». Et un seul Dieu. « Mais c'est presque la même chose entre les deux religions », admet Olivier. On se moque parfois de lui, dans l'autobus, à cause de sa Kippa. « C'est pas parce qu'on a quelque chose sur la tête qu'on est différent », dit-il, philosophe.

À l'école secondaire Maimonide, à quelques rues de là, toujours la Kippa mais plus de costume obligatoire. L'école juive ? « Ça nous apprend plus de choses sur nous, on se situe mieux avec ça », explique Laurence Karoch, 15 ans.

Voir page B-2 : L'école

Avoir 17 ans

Une grande série littéraire pour l'été 91

Tous les samedis à la une du **DEVOIR** à compter du 22 juin

Douze écrivains québécois retournent à leur adolescence

Avoir 17 ans

Une grande série littéraire pour l'été 91

Le Devoir, pour souligner le centenaire Rimbaud, a demandé à 12 écrivains un texte (des souvenirs, une nouvelle) avec pour seule contrainte de départ un vers du poète "On n'est pas sérieux quand on a 17 ans". On lira, entre autres, Michel Tremblay, Suzanne Jacob, Normand Charette, Anne Dandurand, Christian Mistral, Louis Hamelin, Lise Gauvin, Jean Basile, Jean-François Chassay et Marco Micone.

Tous les samedis à la une du **DEVOIR** à compter du 22 juin

◆ Juifs

puisque'ils sont visiblement « différents », les préjugés sont plutôt bénins, sans stéréotypes violents.

Mais stéréotypes il y a. Primo, le Juif est riche. Car la rencontre entre Québécois et Juifs s'est d'abord faite dans le commerce. D'où la conviction que tous les Juifs sont en affaires et que tous font de l'argent. Certes, ils ont plus de commerçants et de professionnels per capita que l'ensemble de la communauté. Et les gains moyens des hommes juifs travaillant à temps plein sont les plus élevés de toutes les communautés ethniques au Canada : 45 269 \$ par année. Les Juifs sont aussi en général plus éduqués, une caractéristique commune à bien des minorités urbanisées à travers le monde.

De plus, les Juifs montréalais ont toujours eu tendance à investir argent et énergie dans le milieu culturel, ce qui leur donne une visibilité certaine aux yeux de la majorité. L'OSM, le Musée des beaux-arts et moult salles de concert et d'expositions ont bénéficié de leurs largesses. Le centre Saidye-Bronfman s'est ouvert depuis longtemps à des expositions de l'ensemble de la société québécoise. La fondation de Charles Bronfman, le CRB, subventionne ici et là des projets culturels et l'Université de Montréal a reçu, via Seagram, un don de 2,1 millions de dollars en 1988. La soeur de Bronfman, Phyllis Lambert, a donné presque 30 millions de dollars au Centre canadien de l'architecture.

Ceci dit, 20 % des Juifs montréalais vivent au-dessous du seuil de la pauvreté. Principalement des femmes âgées. Et d'autres monoparentales. « En fait, ce sont deux ou trois grosses familles riches qui financent toute la communauté », constate Ghila Benesty-Sroka, rédactrice en chef de *La Tribune Juive*. Parmi elles, le milliardaire Charles Bronfman, la famille d'Eugène Reisman, David Azrieli, les Cummings, les Steinberg.

Le taux de chômage dans la communauté est de 9,2 %, ce qui est légèrement en deca du 11,3 % de la communauté générale de Montréal. Le commerce dans le secteur du textile reste l'occupation professionnelle la plus courante, mais il y a tous les autres métiers : comptables, secrétaires, professeurs, avocats et chauffeurs de taxi se suivent en ordre dans le tableau des 120 métiers recensés par la communauté. En tout dernier : menuisiers et « rembourreurs ». Et le métier de philosophe se classe 24ème, bien avant celui d'informaticien.

La politique ? Les Juifs sont absents à Québec. Inexistants parmi les ministres, les sous-ministres ou les hauts fonctionnaires. Ils investissent plus facilement la fonction publique canadienne, mais c'est au niveau municipal qu'ils s'activent particulièrement, notamment au RCM. En fait, les Juifs se comportent souvent comme si leur principal gouvernement n'était ni à Québec, ni à Ottawa, mais bien à Montréal. C'est à cette ville, d'abord et avant tout, qu'ils s'identifient.

Le Juif unilingue anglais ? Les deux tiers des membres de la communauté sont aujourd'hui en mesure de s'exprimer en français. Mais, héritage de l'exclusion des néo-arrivants, 60 % des Juifs se déclarent de langue maternelle anglaise. L'histoire du Juif européen qui débarque au Québec et s'assimile à la minorité anglophone est archiconnue. Le Québec francophone était alors un véritable ghetto. « Je suis arrivé à Montréal en parlant français. Et je suis devenu anglais par la force des choses. Je suis l'exemple même de celui qui aurait pu, et aurait dû, devenir un Québécois francophone », raconte Thomas Hecht, président du comité Canada-Israël. Il est l'un des rares Juifs à avoir pu immigrer au pays durant la Deuxième Guerre mondiale, les frontières canadiennes étant hermétiquement closes malgré la rumeur de plus en plus persistante de massacres à grande échelle des populations juives européennes. Alors enfant, Thomas Hecht a passé une partie de la guerre en France, récitant des « Je vous salue Marie » avec l'accent hexagonal. Quelques décennies au Québec et il casse désormais son français, qu'il parle encore fort bien cependant, contrairement à d'autres immigrants de cette époque.

Mais l'évolution francophone de la



Environ 60 % des enfants juifs de niveau élémentaire fréquentent des écoles juives. « Les parents recherchent quelque chose pour leur enfant qu'ils n'ont plus le temps de leur donner », explique Renée Malka, directrice de l'école Malmode, à Côte Saint-Luc.

communauté juive est tout de même encadrée. Il y a aujourd'hui quantité de revues en français et même le *Canadian Jewish News* deviendra bilingue sous peu. Outre les Québécois eux-mêmes, décidés à intégrer ses immigrants, ce sont les Sépharades, arrivés dans les années 60, qui ont accéléré le processus de francisation. Ils forment aujourd'hui environ 20 à 25 % de la communauté et proviennent principalement du Maroc. Mais attention : tous les Sépharades ne sont pas francophones (les Irakiens ou les Iraniens, par exemple, sont anglophones) et les Ashkénazes, les Juifs d'Europe centrale, ne sont pas tous anglophones.

Culturellement, le Juif sépharade a été imprégné de culture arabe, française et méditerranéenne. Il est donc bien loin du slavo-germanique Ashkénaze. « Mais ce qui nous unit, c'est le judaïsme, explique Daniel Amar, de la communauté sépharade de Montréal. Et au-delà des différences, il y a un sentiment d'unité très fort ».

« Ça n'a pas toujours été le cas. « Quand je suis arrivé à Montréal, en 1957, j'ai été accueilli comme un Martin par les Ashkénazes, raconte Jean-Claude Lasry, chercheur en psychiatrie à l'Hôpital Juif de Montréal. On n'était pas considéré comme Juif : on ne parlait pas yiddish ».

Depuis, les deux groupes se sont côtoyés et ont appris à se connaître. Les mariages mixtes sont nombreux chez la jeune génération même si les lieux de culte et les associations ont tendance à être séparés, question de

langues une fois de plus. Mais certains voient avec scepticisme cette nouvelle attitude des premiers Juifs montréalais. « Les Ashkénazes ont une collaboration intéressée avec nous. Ils peuvent enfin dire : regardez, nous aussi nous avons des francophones », ajoute Jean-Claude Lasry.

Le poids des Sépharades ne sera de toute manière que de plus en plus important. Ils semblent à contre-courant des tendances démographiques de la communauté juive en général : plus d'enfants et plus de mariages. Et si le groupe d'âge le plus important de l'ensemble de la communauté juive est celui des 65 ans et plus, avec 21 % des membres, il est deux fois moins élevé chez les Sépharades. Ceux-ci ont sensiblement le même taux que la population générale de Montréal : 10,2 % des citoyens âgés de 65 ans et plus.

Le défi majeur de l'ensemble de la communauté, Ashkénazes comme Sépharades, sera donc de tenter de freiner le départ des jeunes, mortel pour la survie de la communauté, et d'attirer de nouveaux immigrants juifs en sol montréalais. Pour ce faire, on ne compte plus sur le pouvoir d'attraction de la communauté d'ici comme sur le rétablissement d'un climat socio-politique plus serein au Québec. Mais une fois de plus, deux communautés juives n'ont pas là-dessus les mêmes perceptions, ni les mêmes solutions.

Demain : Les Juifs entre le Québec, le Canada, Israël et l'Holocauste.

Casher ou non casher, là est la question

Martine Turenne

COMMENT reconnaît-on un boeuf casher d'un boeuf non casher ? Simple : le premier a été béni par un rabbin avant d'être égorgé tandis que le second est mort dans l'anonymat d'un abattoir impie. Mais comment voit-on cette différence puisqu'elle ne tient qu'à des considérations d'ordre théologique ? C'est inscrit. Non pas sur l'animal mais sur son emballage : est casher tout produit où l'on trouve le sigle « MK » ou « U » encerclés, ou encore un « COR » numéroté sur l'emballage. Mais il y a des produits non siglés qui sont naturellement casher et d'autres éternellement non casher. C'est une question de règles.

Celles-ci sont nombreuses et complexes. Est interdit à consommer ce qui n'est pas permis ou mentionné par la Bible, explique le rabbin Zushe Silberstein, qui tient salon dans le quartier des manufactures, rue Chabanel. Un restaurant-salle de prière où commerçants et employés du coin (ils sont entre 1500 à 2000 Juifs à travailler rue Chabanel) viennent se substantier casher et, parfois, assister à la prière du midi dans le petit salon aménagé en synagogue.

La première règle concerne les animaux que nous mangeons. Pour être autorisée à être consommée, une viande doit provenir d'un animal qui rumine et qui a des sabots fendus. Ainsi, le boeuf et la vache. Mais pas le porc, le cheval, le sanglier ou encore le chameau. Chez la volaille, on cite dans la Bible le poulet et la dinde. C'est tout. Les poissons, eux, doivent avoir des écailles et des nageoires. Donc pas de homards ou de crevettes. Cependant, ce qui provient des arbres ou de la terre est naturellement casher : fruits et légumes peuvent être consommés sans danger de lèse-religion.

Voilà les interdits de base. À cela s'ajoutent les dérivés : la graisse d'animaux défendus est interdite ainsi que tout ce qui pourrait en être extirpé. De plus, on ne peut sous aucun prétexte mélanger viande et produit laitier dans un repas : pas de cheeseburger, de bavette au roquefort ou autres merveilles du genre. Et le lait doit provenir de la vache exclusivement. Le lait ou le beurre de chameau sont disqualifiés. La margarine ? Elle doit être pure ou avec des éléments casher. Les bières ? Toutes casher-nées. Le vin ? Concoction très complexe, explique le rabbin Silberstein, sa fabrication requiert un nombre considérable de rabbins et de prières de toutes sortes. Mais on en produit en Israël, en Italie, en France ou aux États-Unis. Le coke ? « C'est de la junk mais c'est permis ».

Les dérivés autorisés après vérification sont légion dans nos supermarchés. On reconnaît les conserves, jus de fruits, sauces ou boîtes de céréales casher par le sigle qu'ils portent sur leur emballage, une distinction devenue ultra-répandue. Il n'y a plus rien d'exotique là-dedans, même le très québécois miel Doyon a reçu l'approbation du rabbinat. « Ça ne change pas le goût et ça ne fait pas augmenter les prix », assure Sushe Silberstein. Les compagnies qui « cashérisent » leur produit (ça consiste en une simple vérification d'un rabbin), ne le font pas par altruisme religieux mais bien par pur mercantilisme : ça ouvre les portes d'un nouveau marché.

Une fois les interdits identifiés, reste tout le rite de passage. Car un animal ne naît pas casher, il le devient. Un bête autorisée par la Bible ne peut pas être abattue n'importe comment. Il y a une préparation très exigeante.

La première étape consiste à prier devant l'animal convoité. « Avant de le tuer, explique le rabbin Silberstein, le religieux doit faire une prière afin de réaliser la gravité du geste qu'il pose. Car dans la Bible, il y a une interdiction de cruauté envers les animaux. On ne tue pas l'animal pour le plaisir et on veut qu'il le sache ». La prière accomplie, il faut l'abattre. On égorge l'animal avec un couteau ultra-fin et avec une précision quasi robotique. L'animal ne souffre en aucun cas, précise le rabbin Silberstein, qui a déjà dû expliquer toute cette technique à des inspecteurs inquiets de la Société protectrice des animaux.

Autre règle importante : ne jamais toucher l'os du cou de l'animal, car il perd alors son statut potentiellement casher. Poulets et dindes ont aussi leur cérémonial particulier. Une vingtaine de rabbins et autres spécialistes religieux font ce job à temps plein dans la région de Montréal.

L'acte de mort accompli, il s'agit de vérifier la situation de santé de l'animal. Encore là, des normes ultra-exigeantes : pas d'ulcères, de bobos, d'impuretés, aussi bénignes fus-

CHARCUTERIE HEBRAIQUE DE MONTRÉAL INC.



Chez Schwartz, célèbre delicatessen de la rue Saint-Laurent.

sent-elles. L'animal qui ne passe pas le test et est déclaré non casher n'est pas perdu : il ira de l'autre côté de l'abattoir, chez les non-religieux, d'où il sera acheminé vers les marchés « normaux ». Car tous les abattoirs casher côtoient des abattoirs laïcs. Pas de gaspillage. Heureusement, car environ 50 % des bêtes sont déclarées non casher après vérification.

Et ce n'est pas tout. L'animal doit être vidé de tout son sang. Car dans la tradition juive, le caractère d'une personne est transmis par le sang. Cela évite donc de développer un caractère de boeuf...

Parce que sa concoction est longue, périlleuse et complexe, la viande casher coûte plus cher que les autres. « Mais c'est de la qualité garantie et beaucoup de non-Juifs en mangent simplement parce qu'ils sont certains du produit », constate le rabbin. Il y a une bonne vingtaine de boucheries casher un peu partout à Montréal.

La signification de tout cela ? « C'est un concept de discipline, explique le rabbin Silberstein. Je ne vis pas pour manger, je mange pour vivre. Pour Dieu, on se sanctifie par cette discipline, c'est très valorisant ». Ceci dit, Dieu oblige aussi ses ouailles à tout faire pour survivre. Pris en forêt ou perdu dans le désert, le Juif pratiquant peut manger du sanglier ou boire du lait de chameau.

Il y a divers niveaux d'intensité de pratique dans la communauté juive montréalaise. Certains ne mangent casher qu'à la maison, d'autres ne s'en tiennent qu'aux viandes prohibées et certains n'y attachent aucune importance. Mais le rabbin Silberstein et sa famille respectent les règles à la lettre. « Je ne peux pas tout faire, mais c'est ce qui donne une certaine valeur à la vie. Si je pouvais tout faire, ce ne serait pas intéressant ». L'envie des aliments interdits ? On aurait découvert dernièrement au Mexique, raconte le rabbin Silberstein, un animal qui rumine, a les sabots fendus et aurait le goût du cochon. Tous les espoirs sont désormais permis.

◆ Hassidiques

Wall Street Journal et le *Chicago Herald Tribune* ont même téléphoné au rabbin afin de lui demander s'il était exact qu'Outremont soit au bord de la guerre civile.

La communauté hassidique, prise au dépourvu, a joint Ghila Benesty-Sroka, directrice du mensuel *La Tribune Juive* et bien intégrée dans le milieu francophone. Les rabbins lui ont demandé de rédiger les communiqués d'usage. « Je les ai aidés. Mais je leur ai aussi dit qu'ils ne vivaient pas sur Mars ou Pluton et qu'il leur fallait aussi regarder la société dans laquelle ils évoluaient ».

Cette crise, souligne Pierre Antil, professeur au département d'études juives à McGill, manifeste un manque d'expérience historique face à la différence. Et ce qu'on a vu à Outremont, croit-il, c'est en fait de l'anticléricisme primaire, typique de la génération des 45-55 ans, élevée dans couvents et séminaires et depuis, allergique à tout ce qui ressemble de près ou de loin à la ferveur religieuse. Ça été le choc de deux cultures conservatrices : celle des Juifs hassidiques et celle de la petite bourgeoisie canadienne-française.

◆ L'école

Après le secondaire, ce sera le cégep « normal », puis l'université. La société non juive après l'école juive. Apeurés ? « On est prêt parce qu'on est parfaitement à l'aise avec nous-mêmes », dit Muriel Aziza, 15 ans elle aussi.

L'école permet de cimenter l'identité juive, de lui donner un sens. « Être juif c'est culturel, explique Richard Bensoussan, élève de secondaire V. Ce n'est pas seulement de manger caché ou de faire kippour. C'est de connaître son histoire, ses coutumes. Et les connaissances acquises ici, c'est pour la vie ».

LE DEVOIR

Renseignements.....	(514) 844-3361
Administration.....	(514) 844-3361
Rédaction.....	(514) 842-9628
Annonces classées.....	(514) 286-1200
Publicité.....	(514) 842-9645
numéro sans frais.....	1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal	(514) 844-5738
Extérieur (sans frais)	1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1



RÉSULTATS



Tirage du 91-06-10

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

2	5	6	9	11
27	31	35	36	38
42	46	47	51	56
62	64	66	67	68

Prochain tirage: 91-06-12

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



3 lignes
\$60
12 parutions
pour
3 semaines

Pour aussi peu que 60 \$ (taxe incluse) votre annonce paraîtra les mercredi, jeudi, vendredi, samedi, durant 3 semaines.

Les annonces peuvent être annulées en tout temps, la facturation s'établira alors sur le tarif régulier jusqu'à concurrence de l'offre promotionnelle.
- 1.65 \$ la ligne supplémentaire nous acceptons
3% rabais supplémentaires avec cartes de crédit

Les annonces classées
LE DEVOIR
286-1200

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

CARTES D'AFFAIRES



55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Tél.: 514 268-6556
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

CINEMA / chronique

Les vingt ans de l'autre festival

Marguerite Duras, Jean-Luc Godard et Wim Wenders à Montréal en octobre

Odile Tremblay

BIEN avant la naissance du *Festival des Films du Monde*, il animait nos automnes culturels, affichant l'intention de promouvoir le cinéma indépendant « expérimental » alors exclu des manifestations ciné de gros calibres. Modeste d'abord, puis de plus en plus important, *Le Festival international du Nouveau cinéma et de la vidéo* faisait découvrir dès 71 aux Montréalais les cinéastes alors rebelles (qui sont depuis passés au rang d'institutions). Ruiz, Wenders, Depardon, Godard, Duras, Jarmusch et compagnie sont venus saluer au fil des ans Chamberland et son équipe, présenter leurs oeuvres. Au départ, l'événement s'intitulait *Festival international du cinéma en 16 mm*. En 81, la vidéo se mettait de la partie pour conquérir une place grandissante au long des éditions.

Du 17 au 27 octobre prochain, celle qui s'intitule la plus ancienne manifestation cinématographique et vidéographique de calibre international au Canada fêtera en grandes pompes ses vingt ans. Et pour célébrer dignement cet anniversaire seront invités les précurseurs d'hier devenus papes des cinéphiles. Toute une brochette : Marguerite Duras, Wim Wenders, Raoul Ruiz, Jim Jarmusch, Spike Lee, Jean-Luc Godard, Bill Viola, Peter Greenaway, Chantal Akerman et Werner Schroeter sont quelques-uns des gros canons tonnants attendus à Montréal à l'automne. Chacun d'entre eux se fera accompagner d'un jeune cinéaste ou vidéaste visionnaire promettant de marquer la décennie. Protégés et précurseurs présenteront leurs oeuvres les plus récentes.

Rappelons que *Le Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal* se déroulera dans les salles suivantes : *Au Rialto*, à la Cinémathèque québécoise, au Goethe-Institut et au Cinéma Parallèle.



Wim Wenders

Jazz à l'écran

DANS *En remontant le Mississippi*, le Grec Robert Mankouli invite les spectateurs à explorer les racines du blues aux côtés de B.B. King, de Buddy Guy, de Sonny Terry, d'Albert Collins. En 71, ce touchant documentaire fut tourné en partie au pénitencier Angola de Louisiane, là où les condamnés chantent encore des « work songs », ces blues scandant leurs travaux forcés. Le film inspiré des recherches du musicologue français Claude Fléouter sera projeté le 16 juillet à 16 heures à la Cinémathèque québécoise. Cette année encore, la salle du boulevard de Maisonneuve présente le volet cinéma du *Festival international de jazz de Montréal* qui se déroule du 28 juin au 7 juillet. Huit longs métrages sont au programme dont la première canadienne de Benny Carter : *Symphony in rifts*, de l'Américain Harrison Engle. Unique documentaire jamais réalisé sur le célèbre altiste (avec une narration de Burt Lancaster) il sera présenté chaque jour à 22 heures durant toute la durée du festival.



Jean-Luc Godard

Pour souligner la mort récente du grand batteur Art Blakey, ses admirateurs sont invités à revoir son portrait musical par le cinéaste britannique Dick Fontaine, réalisé en 87 durant une tournée à travers l'Angleterre (samedi, 29 juin, 14 h). À souligner aussi quelques hommages à Cab Calloway dont on attend la venue au festival avec son gros band. On lui consacre un programme spécial comprenant des courts métrages des années 30 et le documentaire récent de Emmanuel Pittson *Minnie the moocher and many, many more* dans lequel Cab Calloway prend la parole. Un must : *Memories of Duke*, de Gary Keys. Le film se base en grande partie sur le témoignage de Hamilton, clarinettiste de l'orchestre d'Ellington. Mais il présente aussi la tournée 68 du merveilleux pianiste et de son orchestre.

Un marché bouillonnant

CHACQUE ANNÉE, *Le Marché International du Film*, de la TV et de la Vidéo tient ses assises du 26 au 31



Marguerite Duras

août dans le cadre du 15e *Festival des Films du Monde*. Il se donne la mission de stimuler le développement de l'industrie du cinéma, de la télévision et de la vidéo en favorisant échanges et transactions : exportation, distribution, coproduction. Or, récession ou pas, les statistiques indiquent que Montréal devient un marché de plus en plus fréquenté. En 88, 40 pays étaient représentés au Marché de Montréal; deux ans plus tard, ils étaient 49, tandis que le nombre de kiosques passait de 44 à 58 et celui des participants de 723 à 1065. Après leur passage au Festival et au Marché, plusieurs films ont connu des succès de vente. L'an dernier, *Une histoire inventée* était vendue à la France (mais il n'y décolle pas, comme on a pu voir) à l'Allemagne, et à la Norvège, en plus d'être invité à la *Quinzaine des réalisateurs* à Cannes. Quant au film français *La Fracture du myocarde*, il était acheté par 18 pays dont l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Argentine, la Yougoslavie et même la Thaïlande et Israël.

ARTS VISUELS

Art et 7e art

Jean Dumont

LOUABLE initiative que l'installation, dans le hall de la Cinémathèque, de cette vingtaine d'oeuvres, dessins, peintures et sculptures, d'artistes québécoises, pour accueillir, jusqu'au 15 juin, les amateurs qui se pressent à *Silence, elles tournent*, le 7e Festival de films et de vidéos de femmes de Montréal.

L'exposition, qui n'a d'autres raisons d'être, ni d'autre thématique que le désir d'une quinzaine de femmes, artistes des arts visuels, de rendre hommage à d'autres femmes, artistes du 7e Art, mérite certainement que les amateurs ménagent, dans leurs horaires de visionnement des films, le temps nécessaire à cette visite.

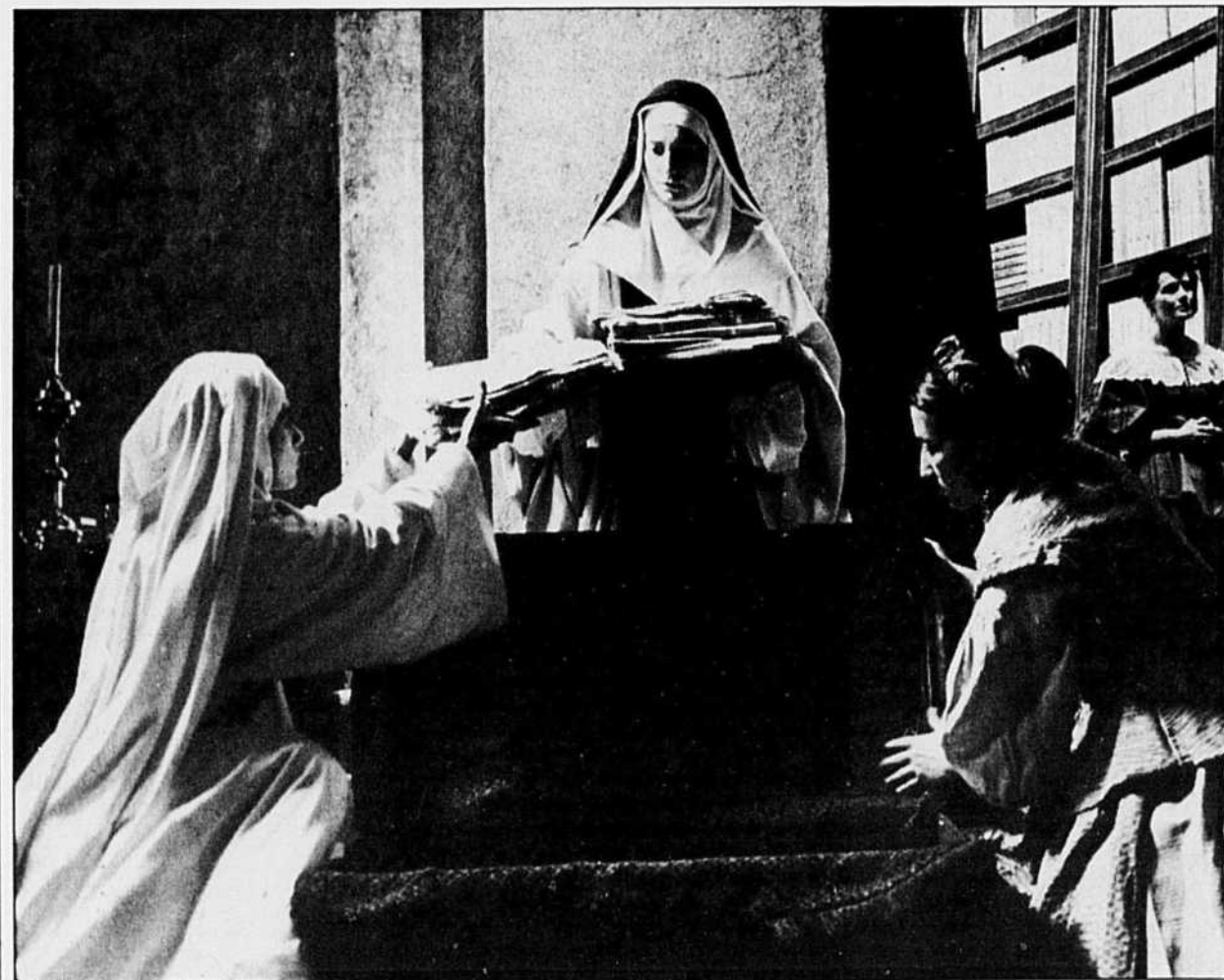
La rapidité avec laquelle a été préparé l'événement n'a pas permis aux artistes de présenter des pièces spécialement conçues pour cette exposition mais, au plaisir que l'on éprouve à revoir de oeuvres déjà vues, on ne peut s'empêcher de penser que le goût du toujours nouveau et le rythme effréné auquel les expositions se succèdent dans les galeries, au long de l'année, ne laissent pas grande chance au spectateur d'en épuiser le sens, (il ne s'agit pas là d'un reproche aux galeries qui n'en peuvent mais).

Il en est ainsi de la *Robe-corps*, de Marie-France Brière, dont la robe, simplement affalée au creux de l'empreinte de pierre, dit le fantasme d'un corps étrangement absent. Et aussi de la grande photo de nature de Holly King, qui refuse d'avouer son mensonge et de montrer qu'elle n'est que la photo d'une maquette miniature construite par l'artiste.

Les lièvres de Monique Régimbald-Zeiber, les fruits étranges de Sylvia Sadie, les dessins de turbines de Liliana Berezowsky, les toiles assemblées de Françoise Sullivan, et bien d'autres, toutes ces oeuvres nous étaient passées sous les yeux bien trop vite.

Plaisir sans mélange des retrouvailles que je n'accepterais d'abandonner que pour la certitude d'aventures nouvelles. Que se passera-t-il, par exemple, si on demandait aux oeuvres peintes ou sculptées de répondre directement aux oeuvres sur pellicules ? Si les artistes, prévenus suffisamment tôt, pouvaient entamer le dialogue avec les auteurs de film de leur choix, comme cela se fait si souvent en littérature ou en poésie ? Il ne serait sûrement pas sans intérêt de voir l'art qui pense, comme chacun le sait, penser le 7e Art.

CINÉMA



Au diable la liberté

Afin de favoriser la relève de la critique cinématographique, *Silence, elles tournent* — le 7ème Festival des films et vidéos de femmes a organisé, avec LE DEVOIR et l'Association québécoise des critiques de cinéma (AQCC), un concours de critique. Les candidatures retenues ont été classées comme critiques par le festival et doivent soumettre quotidiennement un article dont le meilleur est publié par LE DEVOIR.

Patricia Bergeron

AU XVII^e SIÈCLE, les femmes ne pouvaient entreprendre des études qu'en se faisant religieuses. *I, The Worst of All*, adaptation cinématographique réalisée par l'Argentine Maria Luisa Bemberg — à partir de l'ouvrage d'Octavio Paz —, raconte la vie d'une des plus célèbres poétesses de langue espagnole : Soeur Juana Inés de la Cruz. Une poétesse dont la liberté fut brimée par des serviteurs certes fidèles, mais hélas, d'une bêtise consternante.

Juana Inés de la Cruz, autodidacte qui apprit à lire dès l'âge de trois ans, ne vit que pour ses livres et son télescope. Or, au sein de la société mexicaine du XVII^e siècle, les femmes n'avaient pour toute perspective d'avenir que deux avenues : se marier et s'occuper des enfants ou entrer au couvent. Juana n'hésita pas un instant à choisir cette seconde voie. Là-bas, elle pourra monter des pièces de théâtre, lire des livres interdits, mais surtout, écrire des poèmes en toute liberté.

Grâce à une mise en scène sobre mais efficace, Maria Luisa Bemberg nous dévoile progressivement les combats que devra mener cette religieuse-poète contre les dirigeants du couvent, le clergé, puis l'Inquisition. Féministe avant l'heure, Juana profite de ses charges de cours pour mousser le goût de la réflexion et de

l'étude chez ses jeunes élèves. Elle le prie également de ne jamais s'en laisser imposer par les divisions créées de toute pièce par ceux qui détiennent le pouvoir, qu'ils soient représentants de Dieu ou pas.

Dotée d'une érudition phénoménale pour l'époque, Juana, interprétée avec une passion et une énergie inouïe par Assumpta Sema, éblouira ses auditeurs à l'occasion d'un examen d'admission à l'université. Elle se butera toutefois à l'intransigeance et à la misogynie des clercs de l'Église qui voient d'un fort mauvais oeil cette couventine que la lecture et l'écriture ont émancipée.

Dans la première partie du film, Juana s'active en de multiples activités. Elle a alors la chance de bénéficier d'un appui de taille : celui du vice-Roi et de sa femme; l'amitié de cette dernière lui inspirant notamment de merveilleux poèmes. Cependant, leur départ pour l'Espagne précipitera la chute inévitable de Juana. C'est finalement un petit traité de théologie, rédigé de façon ironique et malencontreusement publié, qui mettra abruptement fin à son oeuvre.

À partir de ce moment, son confesseur, qui l'avait jadis encouragée à écrire, la laissera tomber. Seule au milieu d'un monde hypocrite et aveugle, elle sera contrainte à se départir de toutes ses possessions, dont sa bibliothèque, une véritable mine d'or convoitée à travers toute l'Amérique. Juana devra dorénavant s'épuiser à guérir des malades convulsifs et, bien entendu, renoncer à la poésie.

Malgré un sujet plutôt délicat à traiter, *I, The Worst of All* témoigne d'une justesse de ton sans faille. L'attitude rétrograde du clergé de l'é-

poque y est manifeste, notamment lorsque les membres du Saint-Office délibèrent sur le cas Juana. Ils condamnent sans vergogne ses écrits, les qualifiant tour à tour d'immoral et de licencieux. Aux yeux de ces pontifes, la femme — « créature diabolique » s'il en est — ne peut évidemment se permettre de réfléchir sur le plan métaphysique, encore moins de contredire les oeuvres d'un théologien reconnu.

L'action du film se déroule la plupart du temps à huis clos, Juana étant presque à tout moment retranchée derrière les barreaux de son couvent ou cloisonnée entre les quatre murs de sa chambre. Ce dispositif de mise en scène, inévitable vu le sujet du film, remplit néanmoins d'autres rôles non négligeables.

Le plus grand mérite de ce procédé étant peut-être de faire ressortir toute la détresse et le désarroi de cette religieuse qui, préférant les discussions aux prières, se morfond dans cet isolement incompatible avec sa nature profonde. Il est en effet hautement ironique qu'une femme comme Juana, qui toute sa vie a recherché la liberté à travers la poésie, ait été obligée de s'enfermer dans un couvent pour aller au bout de sa passion.

Il semble toutefois que c'était là le prix à payer pour pouvoir s'adonner en toute tranquillité à l'art poétique, à condition de rester sage et de ne pas attirer l'attention. Cependant, l'envergure et la personnalité de Soeur Juana Inés de la Cruz ne pouvaient supporter un tel carcan. Elle était destinée à être célèbre et célèbre elle est devenue, n'en déplaise à l'Inquisition. Son intelligence et son talent sont gravés sur pellicule pour en faire foi.

Aux frontières de la censure

Le vidéaste Marc Paradis retire ses oeuvres du Musée du Québec

Daniel Carrière

LA PREMIÈRE participation des vidéastes québécois à une exposition du Musée du Québec ne se déroule pas sans heurt. « Ce n'est pas demain la veille qu'on va revoir de la vidéo au musée », affirme Louise Déry, la conservatrice de l'exposition *Un archipel de désirs : les artistes québécois et la scène internationale*.

Le 3 juin dernier, le vidéaste Marc Paradis écrivait à Madame André Laliberté-Bourque, la directrice générale du musée, lui demandant de retirer son triptyque sur la relation amoureuse, (*Délivrez-nous du mal, Lettre à un amant et L'incident Jones*) de l'exposition qui se déroule présentement à Québec.

« Tout semble porter à constater que vous ne contrôlez plus votre musée et que les interventions de plusieurs niveaux ont influencé gravement le cours et le contenu des événements qui s'y déroulent », lisait-on dans sa lettre.

L'affaire remonte à octobre 1990, alors qu'on préparait l'*Archipel de désirs*, qui, rappelons-le, inaugurerait le nouveau Musée du Québec, le mois dernier. Michel Cheff, le conservateur en chef du musée, aurait alors remis en question la présence de deux vidéogrammes explicitement homosexuels, *Délivrez-nous du mal* et *Lettre à un amant*, à la demande du conseil d'administration.

De son côté, Louise Déry, conservatrice de l'exposition, a préparé un dossier exhaustif visant à défendre le travail de Marc Paradis. (On se souviendra que *Délivrez-nous du mal* avait subi le même sort au Musée des beaux-arts du Canada, en 1988, avec certaines bandes de Richard Fung, de Toronto, et de Joe Sarahan, de Vancouver. À l'époque, des fanatiques avaient voulu retirer leurs vidéos de la programmation. Le musée avait finalement appuyé les démarches de Paradis, Fung, et Sarahan, suite à une consultation auprès du public.)

Peu avant l'ouverture du nouveau Musée, Marc Paradis se rend donc à Québec pour rencontrer Michel Cheff, Andrée Laliberté-Bourque, Louise Déry et Madame Gobeil-Trudeau, membre du conseil d'administration du musée. Il est revenu de la réunion avec l'assurance que le triptyque serait présenté intégralement.

Mais surprise, le 22 mai, date de la première projection des bandes de Marc Paradis, seul *L'incident Jones* est présenté.

Invoquant des problèmes administratifs, Madame Laliberté-Bourque et Monsieur Cheff affirment alors au DEVOIR que « tout rentrerait dans l'ordre d'ici quelques semaines ». On avait simplement donné le coup d'envoi de l'exposition avant qu'elle ne soit prête, certains travaux de conservation n'ayant pu être faits.

Par ailleurs, les deux bandes de Marc Paradis sont les seules oeuvres mises « en attente » pour cette raison.

Du côté du distributeur des bandes, le Vidéographe, comme chez



Marc Paradis

l'artiste, du reste, la version contredit celle du musée : le conseil d'administration doit toujours se prononcer avant qu'une décision soit prise en ce qui concerne la diffusion de *Délivrez-nous du mal* et de *Lettre à un amant*.

Le Vidéographe demande alors à la direction du musée de venir s'expliquer à Montréal, ce qu'elle ne fera pas. Parallèlement, la galerie Obscure et le centre en art actuel Le Lieu, de Québec, la galerie René Blouin, ainsi que le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec font parvenir au musée des communiqués vitrioliques. Dans le milieu des arts visuels, on redoute le pire, on craint la censure.

Le 24 mai, deux jours, donc, après leur retrait, les bandes sont officiellement réintégrées à l'exposition. Le 31 mai, Madame Laliberté-Bourque fait parvenir une brève lettre d'excuses au Vidéographe.

Mais trop tard... on avait joué dur au téléphone... et la réaction de l'artiste dont l'intégrité de l'oeuvre a été attaquée fut vive, et émotive. S'attendait-il, chez lui, à une telle désinvolture face aux principes qui dictent son travail, et celui de tous les vidéastes, en tant qu'individus, face à l'institution muséale ?

Les vidéastes, auxquels se rallient certains artistes visuels participant à l'exposition, sous la bannière du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, y voient la pointe d'un vieux iceberg, et l'occasion d'un beau débat.

Ils chercheraient à tirer partie du raté pour faire valoir leurs commentaires, entourant le traitement inadéquat, à leurs dires, accordé à la présentation même des bandes et à la place congrue qu'ils occupent dans le catalogue.

DANSE

Symptômes et zeste de jeunesse

Gin tonic citron — Trois valse de plomb

Spectacle présenté par Les Ateliers de danse moderne du Québec. Au programme : *Les 3 Voisins*, chorégraphie de Olga Duha et Myriam Vignola; *R comprimé*, chorégraphie d'Annie Roy; *La Cour Expresso*, chorégraphie de Michèle Rioux; interprètes : Lisa Carrière, Lucie Charbonneau, Sandra Parenteau, Éric Pettigrew, Isabelle Poirier, Céline Ranger, Claudine Saleh, Susannah Steers, Manon Toupin; au Théâtre La Chapelle.

Catherine Caron

CHACQUE DÉBUT de saison, les finissants des Ateliers de Danse moderne du Québec participent au *Most Modern* présenté par Danse Cité. Il y a quelques jours, au Théâtre La Chapelle, on pouvait les rattraper en fin de saison, à la pré-canonique, dans *Gin, tonic, citron — Trois valse de plomb* et observer leur progression.

Il n'est pas encore question ici de signatures chorégraphiques. Parlons plutôt d'initiales qu'elles apposent sans trop appuyer, qui les désignent en même temps que plusieurs autres, les références et les influences faisant bataille à leur style naissant.

Les lettres M.R. désignent Michèle Rioux, qui passera définitivement du côté de la relève visible l'automne prochain lors du Volet Chorégraphes de Danse Cité. Elle présentait *La Cour Expresso*. On pouvait y retrouver ce procédé qu'elle affectionne : des éclairages ponctuels (ampoules qu'on allume et qu'on éteint), et déceler une influence assez nette, celle du chorégraphe Daniel Léveillé, dans le positionnement des danseurs dans l'espace, les attitudes (un équilibre flottant l'autre qui résiste), l'ambiance également; le tout aussi construit mais plus léger, désincrusté du psychologisme fétiche de Léveillé.

Annie Roy présentait pour sa part *R comprimé*, une pièce pour trois

danseuses et quatre escaliers. Ceux-ci ont certes mené à quelques trouvailles d'utilisation et le travail acrobatique était bien rendu sinon suffisamment dansé. Mais, ça restait au niveau de l'exercice. On est peut-être aussi trop avare d'environnement musical plus musclé susceptible de donner des griffes à l'ensemble. Tous auraient cependant dû assister au spectacle de Margie Gillis pour comprendre ce qu'est un point final chorégraphique.

Les trois voisins de Myriam Vignola et Olga Duha risquaient la difficile alliance entre la parole et le mouvement. Ainsi, trois danseuses s'exécutaient sur un texte clamé par cinq lecteurs. Pareil envoi de propos à travers mots et gestes en parallèle est rarement concluant. Il semble en effet que les seuls cas où un texte passe bien à l'intérieur d'une chorégraphie sont ceux où les danseurs récitent. Autrement, le spectateur ne peut s'empêcher d'avoir une oreille attentive aux mots, l'autre aux bruits des pas que son regard guette cherchant à faire le pont — inexistant — entre ce qu'il voit et ce qui est dit.

On sent que les chorégraphes ont eu le désir de parler via ce texte coloré d'Olga Duha, on comprend qu'elles ne voulaient pas l'illustrer, mais pour qu'il ait sa raison d'être, il aurait fallu que les danseuses se l'approprient. Tel quel, il y a divorce et un public tiraillé entre l'écoute du texte et l'observation de la danse, tous deux appréciables mais dissociaux (d'autant que c'est assez formaliste). Elles ont par ailleurs réussi leur entrée apparaissant semblables à des mouches à feu grâce à l'utilisation de lampes faciales (comme des casques-micros).

Ce spectacle se voulait une expérience de production (sous le chef d'André Malackiet) autant que de création. Lourde tâche accomplie. Le constat post-*Most Modern* : on élague mais on craint encore ses intentions.

Un bon conseil

Ne fumez pas



LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Back Draft* 7 h, 9 h 30 II: *Only the Lonely* 7 h 15, 9 h 15 III: *City Slickers* 7 h 30, 9 h 40 — IV: *Hudson Hawk* 7 h 30 — *Madonna Truth or Dare* 9 h 25

BERRI I: (849-3456) — *Justice sauvage* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 III: *Pensées mortelles* 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 IV: *Fais de l'air* *Fred* 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 V: *C'est ma mort après tout* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Back Draft* 7 h, 9 h 30 II: *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 20

BROSSARD I: (849-3456) — *Pensées mortelles* 7 h 10, 9 h 25 II: *Jouer dur* 7 h — *C'est ma mort après tout* 9 h 15 III: *City Slickers* 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *C'est ma mort après tout* 9 h 40 — *Only the Lonely* 7 h 15: *Back Draft* 7 h, 9 h 30: *Pensées mortelles* 1 h 30, 3 h 30: *Un bon fil* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 20: *Comment ça va Bob* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 20: *Switch* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 25: *Thelma et Louise* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt (849-3456) — *Impromptu* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40: *Only the Lonely* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20: *Madonna, Truth or Dare* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON: Mt — *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — *Voyous ou héros* 7 h, 9 h 30: *Love-moi* 7 h, 9 h 30: *Comment ça va Bob* 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) — *Silence, elles tournent* (5 au 15 juin)

CINÉMA PARIS: Mt (875-7295) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Only the Lonely* 7 h 15, 9 h 20: *Drop Dead Fred* 7 h 10, 9 h 10: *FX* 21 h

15, 9 h 30 — 4: *City Slickers* 7 h 05, 9 h 25: *Back Draft* 7 h, 9 h 30: *Jungle Fever* 7 h, 9 h 25

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Silence, elles tournent* (5 au 15 juin)

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *What About Bob?* 7 h 05, 9 h 15: *2: Soapdish* 7 h 25, 9 h 35

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Back Draft* 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30: *Misery* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Mes deux vies* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 25 IV: *Jouer dur* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 25 V: *Madonna, Truth or Dare* 1 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 25 VI: *Drop Dead Fred* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 VII: *Jungle Fever* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30 VIII: *City Slickers* 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 30 IX: *Scanners* 21 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Hal-taoulne* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 II: *Il danse avec les loups* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 III: *L'impromptu* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 IV: *L'absence des agneaux* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mt (283-8229) — *Speak White/Un homme de parole* 19 h, 21 h (11 au 16 juin)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPIQUE: (849-3878) — jeu. *Alpine Fire* 19 h — *Nana* 21 h

CRÉMAZIE: (849-3456) — *La gloire de mon père* 7 h — *Le château de ma mère* 9 h 05

DAUPHIN I: (849-3456) — *Il danse avec les loups* 8 h, jeudi aucune représentation 11: *L'éveil* 7 h, 9 h 30, jeu. aucune représentation

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — *Back Draft* 7 h, 9 h 30: *Only the Lonely* 7 h 30, 9 h 35

DORVAL I: (631-8586) — *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* 7 h 15, 9 h 30 II: *Thelma et Louise* 6 h 30, 9 h 20 III: *Lionheart* 7 h — *Out for Justice* 9 h IV: *What About Bob?* 7 h 05, 9 h 15

DU PARC 1: (844-9470) — *Thelma et Louise* 6 h 30, 9 h 10: *2: Soapdish* 7 h, 9 h 15: *3: Hudson Hawk* 7 h, 9 h

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Comment ça va Bob* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — 2: *Thelma et Louise* 7 h, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 35

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Hudson Hawk* 7 h 15, 9 h 30 II: *Soapdish* 7 h, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456) — *City Slickers* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30: *2: Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 15: *3: Jungle Fever* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35: *4: Drop Dead Fred* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* 7 h, 9 h 15: *2: What About Bob?* 7 h 15, 9 h 30: *3: Amoureux fou* 7 h 25, 9 h 40

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — *L'eau et les hommes* tous les jours de 9 h 45 à 21 h 30, version anglaise à 11 h 45, 17 h 45, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Hudson Hawk* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 3: *Merci la vie* 7 h, 9 h 30: 4: *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* 7 h 10, 9 h 20 — 5: *Amoureux fou* 7 h 20, 9 h 40 — 6: *Un bon fil* 7 h 10, 9 h 35 — 7: *Soapdish* 7 h 10, 9 h 15 — 8: *Voyous ou héros* 7 h 20, 9 h 40 — 9: *Thelma et Louise* 6 h 50, 9 h 25 — 10: *Comment ça va Bob* 7 h, 9 h — 11: *What About Bob?* 7 h 15, 9 h 25 — 12: *Hudson Hawk* 7 h 20, 9 h 40

LAVAL 2000 1: (849-3456) — *Justice sauvage* 7 h 30, 9 h 20: *FX* 29 h 10 — *Jouer dur* 7 h

LOEW'S I: (861-7437) — *What About Bob?* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 II: *Paris Trout* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 20 III: *Soapdish* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 IV: *Oscar* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30 V: *Green Card* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 30, mer. 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05

OUIMETOSCOPE: (525-8600) —

PALACE 1: — *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25 II: *Thelma et Louise* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h 05 III: *One Good Cop* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 15 IV: *Toy Soldiers* 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 V: *The Big Silence* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h VI: *Lionheart* 12 h, 3 h 45, 7 h — *Out for Justice* 2 h, 5 h 45, 9 h 30

PARADIS I: (849-3456) — *Justice sauvage* 7 h 15, 9 h 15 II: *Fait de l'air* *Fred* 7 h, 9 h III: *Jouer dur* 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856) — *La discrète* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 II: *Le mari de la coiffeuse* 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Love-moi* 12 h 50, 3 h 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 IV: *Amoureux fou* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30 V: *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 2 h 20, 6 h

15, 9 h 05 VI: *Merci la vie* 12 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 15: *Uranus* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIOH I: (849-3456) — *Back Draft* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35 II: *Only the Lonely* 1 h 30, 4 h 25, 7 h 05, 9 h 10 III: *FX* 21 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — *Justice sauvage* 7 h, 9 h 15: *Fais de l'air* *Fred* 7 h 15, 9 h 15

QUARTIER LATIN: Mt —

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *Metropolis* 7 h 15 — *British Animation Invasion* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Amoureux fou* 7 h 15, 9 h 35 II: *Voyous ou héros* 7 h 15, 9 h 35 III: *Hudson Hawk* 7 h 20, 9 h 25 IV: *Un bon fil* 7 h 15, 9 h 35 V: *Comment ça va Bob* 7 h, 9 h VI: *Thelma et Louise* 6 h 30, 9 h 10

CINÉMA QUÉBEC

CANADIENNE: (661-8575) — *Mes deux vies* 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA LIDO: — *Justice sauvage* 19 h, 21 h

05 — *Warlock* 19 h, 21 h 05 — *Comment ça va Bob* 19 h, 21 h 10 — *Fais de l'air* *Fred* 19 h — *Madonna, Truth or Dare* ven. 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — *Alice* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Un bon fil* 6 h 40, 9 h — 2: *Amoureux fou* 7 h, 9 h — 3: *Thelma et Louise* 6 h 30, 9 h 05 — 4: *Voyous ou héros* 6 h 45, 9 h 05 — 5: *Oscar* 7 h, 9 h 15 — 6: *Comment ça va Bob* 7 h 30, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Justice sauvage* 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 20 — *C'est ma mort après tout* 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 40 — *Back Draft* 13 h 15, 16 h 10, 19 h 15, 21 h 40 — *Le silence des agneaux* 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — *Il danse avec les loups* 12 h 20, 16 h, 20 h — *FX* 21 h 30, 19 h, 21 h 30 — *Jouer dur* 14 h, 16 h 50, 19 h 25, 21 h 50 *Fais de l'air* *Fred* 12 h 45, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 25, 21 h 40

LE PARIS: (694-0891) — *City Slickers* 19 h 15, 21 h 15 — *Madonna Truth or Dare* 19 h 15 — *Les nuits avec mon ennemi* 19 h, 21 h

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Un thé au Sahara* 6 h 15, 9 h — 11: *La gloire de mon père* 7 h — *Le château de ma mère* 9 h 10

STE-FOY 1: (656-0592) — *Hudson Hawk* 7 h 15, 9 h 20: *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* 7 h 15, 9 h 35 — 3: *Soapdish* 7 h 20, 9 h 20

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Paolo Ramos et ses musiciens, du 13 au 16 juin

BAR AU PLAISIR: 4467A St-Denis, Montréal (842-7471) — Tous les mercredis, Place Aux Poètes, animatrice: Janou Saint-Denis, à 21h.

BAR 2080: 2080 Clark, Montréal (285-0186) — Jazz à 21h 30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Luce et Dan, le 12 juin

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste, chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.

BOÎTE À CHANSON LE PIERROT: 114 est St-Paul, Montréal — Jules Lavoie et Michel Durocher, le 12 juin à 20h.

BOZO BISTRO BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454) — Richard Joe Leroux, mer. au dim. à 21h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — French B en spectacle, au profit de l'organisme Le Garde-Manger pour tous, le 12 juin à 21h 30.

CAFÉ VOGUE: 4216 St-Laurent, Montréal — Steve Watson les jeu. ven. de 17h 30 à 21h 30.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal (739-7944) — Le Théâtre Yiddish présente Un violon sur le toit, m. en s. Dora Wasserman, du 1er au 30 juin, mer. au jeu. 20h, sam. 21h 30, dim. 13h 30 et 19h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Récital conjoint: Marie-Hélène Bélanger et Ignace Lal, pianistes, oeuvres de Bach, Haydn, Debussy, Schubert, Mendelssohn et Ravel, le 12 juin à 12h — Stephen Hackman, pianiste, oeuvres de Scarlatti, Beethoven, Szymanowski, Scriabine, Babadjanian, le 12 juin à 20h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Ste-Catherine/Université, Montréal — Récital d'été, David Palmer, organiste, oeuvres de Bach et Messiaen, le 12 juin à 12h 30.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal — Lorraine Klaseen, pop sud-africain, le 12 juin à 22h.

CHURCH OF ST-JOHN THE EVANGELIST: Ave President Kennedy, face à la Place des Arts, Montréal — Récital d'orgue, John Stephenson, oeuvres de Sweelinck, Vienne, Bach et Mendelssohn, le 12 juin à 20h.

ÉGLISE ST-VIAURE: Angèle Laurier et de l'Épée, Outremont — Récital inaugural de l'orgue, le 12 juin à 20h, Hélène Panneton interprétera des oeuvres de Bach, Vienne et Mulet.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fulum, Montréal (521-4191) — Carbone 14 présente « Peau, chair et os » conception et m. en s. Gilles Maheu, du 31 mai au 22 juin, lun. au sam. à 21h.

LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Recherche Légaré, avec Pierre Légaré, humoriste, les 13-14-15 juin à 20h 30.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) — Semaine de la chanson française, du 10 au 16 juin à 21h.

LE RISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Nait D.J., reggae, danse, le 12 juin

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Philippe Ostiguy, pianiste, oeuvres de Bach, Busoni, Barber, Chopin et Mozart, le 12 juin à 8h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — Les Feux de la danse Banque Royale, Le Ballet de Kiev, de Sergueï Prokofiev, le 12 juin à 20h.

LE GRAND THÉÂTRE DE ST-ADOLPHE D'HOWARD: 701 chemin du Village, St-Adolphe d'Howard (226-8226) — « Cadavre à découvrir » de Stanley Rupert, m. en s. André Montmory, du 21 juin au 31 août, mer. au sam. à 20h 30.

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: 1155 rue Morel, Ste-Sophie (431-2373) — « Les grands chemins » de Jean Giono, adaptation Denis Chouinard, m. en s. Ghyslain Filion, du 27 juin au 31 août à 20h.

THÉÂTRE LE CHANTECLER: Ste-Adèle, autoroute des Laurentides, sortie 67 (229-3591) — « Domino » de Marcel Achard, m. en s. Louis Lalonde, du 18 juin au 1er sept., mar. au dim. à 20h 30, matinée le sam. à 17h.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: Québec (418-681-0888) — « Gingerbread Lady » de Neil Simon, traduction et adaptation de François Tassé, du 17 mai au 15 juin, mar. au ven. 20h, sam. 18h, et 21h 30.

THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest, sortie Ste-Anne-de-Bellevue, ou Autoroute 20 ouest, direction Dorion, à Dorion, direction Pointe-des-Cascades — « Les vol-voient » spectacle de variétés musicales, m. en s. Reynald Robinson, du 31 mai au 1er sept., mar. au ven. à 20h 30, sam. 19h, et 22h.

THÉÂTRE LA CHÈVRE: Route 263, St-Fortunat (819-344-3797) — « Tuxedo Palace » de Marie-Thérèse Quinton, du 19 juin au 24 août, mer. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h.

THÉÂTRE CHEZ BRAZEAU: Rang St-Charles, Papineauville (819-427-5611) — « Berthe et Rose en Floride » de Gérard Poirer, m. en s. Benoît Osborne, du 27 juin au 3 août, jeu. au sam. à 20h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LES FEMMES COLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (839-0109) — « En attendant bébé » de Pierre-Yves Lemieux, m. en s. Yvon Leroux, du 22 juin au 31 août à 20h 30.

THÉÂTRE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: Marieville, sortie 37 autoroute des Cantons de l'Est (460-2161) (Mt) 447-6026 — « Quelle famille » de Francis Joffe, m. en s. François Carlier, du 4 juin au 31 août, mar. au ven. à 20h 30, sam. 19h, et 21h 30.

THÉÂTRE DU LAC BROME: Knowlton (243-0361) — « Billy Bishop Goes to War » de John Gray et Eric Peterson, m. en s. Elsa Bolam, du 26 juin au 6 juillet, mar. au sam. 20h 30, matinées les mar. et jeu. à 14h.

THÉÂTRE DU MANOIR DU LAC DELAGE: 40 ave du Lac, Lac Delage (848-1818 ou 1-800-463-2841) — « La chatte et le hibou » de Bill Manhoff, adaptation de José Le Bossière, m. en s. Fernand Rainville, du 22 juin au 31 août, mar. au sam. à 20h 30, les sam. 6-13-20-27 juillet et le 3 août représentations à 19h, et 22h.

THÉÂTRE MOLSON: 12 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 202, sortie 113 (584-2253) — « Urgence en folie » texte et m. en s. Larry-Mel Demers, du 30 mai au 31 août, mer. au sam. à 21h, les sam. 20-27 juillet 19h, et 22h 30.

THÉÂTRE PONT-CHATEAU: Autoroute 20 sortie 17, Côteau du Lac (456-3224) — « Ho mes vieux » de Bertrand D. Leblanc, m. en s. Yvan Canuel, du 11 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h.

THÉÂTRE LA POUDRIÈRE: le Ste-Hélène (954-1344) — « Six Guirys m'étaient contés » à compter du 4 juin, mar. au sam. à 20h 30 (les soirs de feux d'artifice à 19h 30)

A SURVEILLER

L'ACEF-Centre, association de consommateurs à but non lucratif, offre un cours sur le budget, les mercredis 12 et 19 juin de 18 h à 21 h, au 1215 rue Visitation, salle 2, à Montréal. Inscr. : 598-7288.

À l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, l'École polyvalente Évariste-Leblanc de Laval organise deux supers-rencontres pour ses anciens élèves. Inscr. : 661-4560.

L'Association des Chouinard d'Amérique du Nord tiendra à Montréal sa réunion annuelle, le samedi 15 juin à 15 h. La réunion se tiendra sur le site de l'Expo-67, à l'île Notre-Dame, aux Éditions du Grand Prix automobile, du circuit Gilles Villeneuve. Inscr. : 653-0512.

Il reste encore quelques places disponibles à chacune des semaines du premier camp d'été baptisé « Sciences en folie », organisé par les étudiants de l'École Polytechnique, du 1er juillet au 16 août. Rens. : 340-5856.

Le Centre La Traversée, organisme à but non lucratif qui vient en aide aux formes victimes d'agression à caractère sexuel, est à la recherche de membres bénévoles désireux de s'impliquer dans le secteur de St-Lambert. Notre assemblée générale annuelle se tiendra en juin prochain. Rens. : Johanne Langlois au 465-5283.

Le Regroupement des gens libres du Québec recherche des conseillers juridiques afin d'agir comme personne-ressource lors de séances d'information de ses membres. 284-1966.

Manon Arcand animera à Concertation-Femme cet été, un atelier d'initiation à la méditation. Cet atelier de 30 heures débute le 22 juin. Inscription avant le 14 juin au 2005 rue Victor Doré, 336-3733.

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à Montréal-Nord, Aréna Henri-Bourassa, 12 000, boul. Rolland, de 10 h à 20 h 30; à Laval, Banque Nationale du Canada, 2500, boul. Daniel-Johnson, de 10 h 30 à 16 h 30; à l'Épiphanie, Centre communautaire Guy-Melançon, 65 rue Amireault, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Berthierville, Centre Gilles-Villeneuve, 848, boul. Giroux, de 15 h à 20 h 30.

Le collège de Bois-de-Boulogne est à la recherche de ses anciens élèves en vue d'une soirée « retrouvailles » qui aura lieu à l'autisme prochain plutôt qu'en août comme annoncé auparavant. 332-3000, poste 285 ou 286.

L'Institut national canadien pour les aveugles vous offre l'occasion de donner un sens à vos temps libres. Quelques heures par semaine suffisent pour rendre un service bénévole d'accompagnement, d'assistance à domicile ou de visite amicale aux personnes handicapées visuellement. Rens. : Suzanne Richard au 284-2040.

Le mardi 18 juin prochain, à partir de 9 h, le Club 2/3 invite tous les golfeurs au Club de golf du Bois-de-Lachenaie-Ouest. Les profits recueillis serviront à financer des projets de développement et à sensibiliser la population québécoise aux réalités des pays les plus défavorisés de la planète. Réserv. : 382-7922.

Conférence en anglais de M. Donald E. Knuth intitulée : « Des Maris Stables », ce soir à 20 h, à l'Auditorium de l'Université Concordia, 1455, boul. de Maisonneuve ouest. 848-3003.

Ce soir à 19 h 30, le Centre d'études gnostiques de Montréal présente une conférence intitulée : « La Sortie Astrale : une expérience de la connaissance », au 4011 rue Parthenais. Entrée libre. 596-1201.

Le Réseau d'action pour une santé intégrale vous invite à une conférence de Mme Suzanne Parenteau-Carreau intitulée : « La fertilité », ce soir à 19 h, au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet. 669-8053.

Les ateliers des Services catholiques pour immigrants (SCI), organismes sans but lucratif, ramassent gratuitement à domicile les appareils électroménagers, les meubles, etc., pour venir en aide aux personnes en difficulté. 524-5000.

Le Centre maghrébin de recherche et d'information, organisme à but non lucratif, recherche des familles-amies québécoises intéressées à aider des immigrants maghrébins, originaires du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie à s'adapter au mode de vie du Québec. Rens. : Francoise au 487-6488.

"Le salut de Venise est venu avec Nanni Moretti & Palombella Rossa!" Studio

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE Musée du cinéma LE DEVOIR ALLIANCE VIVAFILM 101.5 (RADIO-ÉMISSION)

ont le privilège d'inviter 200 personnes à la première montréalaise de

PALOMBELLA ROSSA

UN FILM DE NANNI MORETTI

EN VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

Le jeudi, 27 juin, à la Cinémathèque Québécoise

Retournez ce coupon-réponse à: CONCOURS "PALOMBELLA ROSSA" a/s Alliance Vivafilm, 355 Place Royale, Montréal, H2Y 2V3

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél.: _____ Tél. bureau: _____

Je préfère la présentation de: 20h 35 ☐ 22h 15 ☐

Le tirage aura lieu le 19 juin ■ Cette annonce paraîtra dans Le Devoir du 8 au 15 juin 1991 ■ La valeur des prix est de 1600\$ ■ 100 gagnants recevront leur laissez-passer double par la poste ■ Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm ■

PARCOUREZ LE MONDE

ÉCOUTEZ

ciel 98.5

ET PARTEZ POUR LA

BELGIQUE

IDENTIFIEZ 4 MOTS PASSEPORT TIRAGE LE 28 JUIN 1991

REPLISSEZ ET RETOURNER À CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 2Z4

MOTS PASSEPORT DATE DE DIFFUSION

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TELEPHONE

LE DEVOIR

inter-car TRANS CAR

ARCADÉ

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 12 JUIN

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- sérénade K. 100 (Mozart)
- symphonie no 9, 1-2e mouvements (Schubert)

DEMAIN SOIR, 22:00

- quintette pour cordes et guitare nos 4-5 (Boccherini)
- concerto pour violoncelle G. 482 (Boccherini)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil																	
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00				
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	L'avocat du diable	Baseball / les Reds vs les Expos					Le Téléjournal Le Point/météo/sport		L'heure G	Rencontres					
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Rocky and Bullwinkle	Family Man	Jake and the Fatman		48 Hours		News	The Arsenio Hall Show					
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Unsolved Mysteries	Basketball / Finale de championnat				News	The Tonight Show					
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Degrassi Junior High	The Wonder Years	The Jim Henson Hour		The Nature of Things		The National The Journal		News	Newhart	Kate & Allie			
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hrs	Charivari	Fais-moi un dessin	Allo Ciné! : Rambo II OU Terreur sur la ligne			Alfred Hitchcock...		Dans le décor		Le TVA réseau	Des mots pour le dire (23h45)				
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Simpsons	Unsolved Mysteries		E.N.G.		Equal Justice		News	News	The Arsenio Hall Show			
15	TV5 (Télé Francophones)	Des chiffres et des lettres	L'Eurodam (18h45)	Le journal de FR3	Temps présent		Petit écran grand roman : Le veneur noir			Les aventures de la liberté		Arcana : Connaissance de la musique		Journal de A2			
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Partout	Lassie	Le monde merveilleux de Disney		Feu vert	Route des vacances		Beau et chaud		Visa santé		Québec inc.	Images perdues			
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'Infoplus	Vidéopius VJ: Marie Plourde		Musique vidéo		Rock en bulle		21h15 / Musique vidéo							
22	WVNY (ABC) Burlington	News		Star Trek : The Next Generation		The Wonder Years		Growing Pains	Doogie Howser, md		The Third International Rock Awards		News	Nightline			
25	Much Music	19 h / Muchwest			Fax	Sneak Previews			Vidéoclips		Spotlight / M. Bofon		Vidéoclips				
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business		This Old House		The Health Quarterly		Our Children at risk		Smithsonian World		The Jewel In the crown			
35	4-SAISONS Montréal	La roue chanceuse		Coup de foudre	24 / 24 échange		S.O.S. consommation		Cinéma : Le motard ténébreux — Am. 84 Avec Aidan Quinn et Daryl Hannah			Le Grand Journal		Sports Plus			
57	WCFE (PBS)	The MacNeil / Lehrer		The Gateway Auction Special										Butterflies		Yes, Minister	Cinéma

SCIENCE

Les brevets, mesure du nouvel ordre technologique mondial

Les États-Unis cèdent rapidement du terrain au Japon, confirme une nouvelle méthode d'analyse

William J. Broad
New York Times

LES INDICATEURS de vigueur technique font apparaître, clairement et avec beaucoup de précision, un monde où les États-Unis perdent rapidement du terrain face au concurrent japonais, tandis qu'un nombre surprenant de petites nations définissent leur propre défi et que l'URSS se retire presque de ce champ d'activité.

Ces constatations reposent sur une méthode statistique qui permet d'évaluer la portée des brevets et des communications scientifiques d'un pays suivant la fréquence des citations qu'on en fait par la suite dans les fiches de brevets. Un brevet auquel il est fréquemment fait référence est jugé comme plus important et influent que celui qui n'est jamais cité.

Les spécialistes voient les brevets de haute qualité comme un indicateur de la prospérité future d'un pays parce qu'ils indiquent l'émergence de technologies nouvelles d'importance qui seront, durant plusieurs années, sous le contrôle exclusif des détenteurs de brevet. Les communications scientifiques de haut niveau sont également perçues comme un élément important pour la richesse industrielle d'un pays car les inventeurs doivent de plus en plus se fier sur la recherche fondamentale pour compétitionner efficacement dans la course internationale pour les innovations commerciales.

L'analyse détaillée des mentions de brevets et de documents de nature scientifique, malgré ses limites et son aspect expérimental, est aujourd'hui perçue comme étant plus mûre et digne de respect depuis quelques années. Le gouvernement américain utilise de plus en plus cette méthode d'étude de l'évolution de la technologie.

Une analyse des brevets qui établit une comparaison entre la force technique respective de 1100 compagnies de par le monde sera publiée ce mois-ci. Elle fournira aux administrateurs, économistes et analystes financiers une vision plus objective de l'état de santé d'une compagnie.

De telles analyses peuvent créer certains malaises. Ainsi la corporation IBM, un géant de l'informatique, aurait été surpassée depuis 1985 par Hitachi quant à sa force générale au plan technologique; l'écart s'accroîtrait avec les années.

Les données sur les brevets, compilées par CHI Research Inc (New Jersey) et retraçant l'évolution technique pour le compte du gouvernement américain et d'industries, ont aussi fait l'objet d'une large étude pour découvrir quel est le nouvel ordre mondial à ce chapitre. Cette tâche a été rendue possible en regroupant les plus importantes compagnies ou associations d'un pays et en comparant l'importance générale des mentions pour un pays par rapport aux groupes de compagnies et associations d'autres pays.

Les nouvelles découvertes sont considérées importantes parce qu'elles caractérisent un grand nombre d'idées inutiles et de classifications frivoles et démontrent ce qui est solide, innovateur et durable.

« Cela fait peur », a déclaré le président de CHI, Francis Narin. « Les Japonais continuent de croître dans presque tous les domaines de la technologie. Ceux qui croient que cette croissance japonaise se limite aux seuls domaines de l'auto et de l'électronique ignorent tout de la réalité. Leur rendement est impressionnant sur tout, dans presque tous les domaines ».

F. Burton, vice-président du conseil de la compétitivité (secteur privé), partage cet avis : « cela indique que la lancée du Japon est profonde et que cela ne vaut pas que pour les fours micro-ondes, les grille-pain et les magnétoscopes. Ils sont

capables de répondre aux défis dans les domaines les plus sophistiqués de la technologie ».

Alors que les États-Unis, en raison de l'importance de leur industrie, sont encore en tête à ce chapitre, les données indiquent que sa position est menacée par les plus grandes compagnies du Japon. L'ascension du Japon à un rang dominant s'est faite avec une vigueur particulière durant les années 1980.

Au milieu des années 80, Hitachi a commencé à distancer IBM. Fuji Photo, à peu près à la même époque, a supplanté Eastman Kodak. Dans le secteur de l'automobile cependant, Detroit a tiré de la patte durant presque toute la décennie 80, réussissant toutefois récemment à réduire la marge qui le sépare de la triade japonaise formée de Toyota, Honda et Nissan. Les spécialistes précisent cependant que les filiales que GM et Ford possèdent dans le domaine des satellites hautement spécialisés, peut expliquer en bonne partie leur remontée dans cette course aux brevets.

Dans l'analyse de CHI, les effets cumulatifs de cette poussée sont évidents et en comparant les indicateurs pour le Japon et les États-Unis, on découvre un Japon en voie de menacer celui qui détiendait pour l'instant le championnat.

On constate avec surprise que des pays de taille modeste occupent une bonne position dans cette course internationale aux brevets : entre autres, les Pays-Bas, la Suisse, Taiwan et le Lichtenstein.

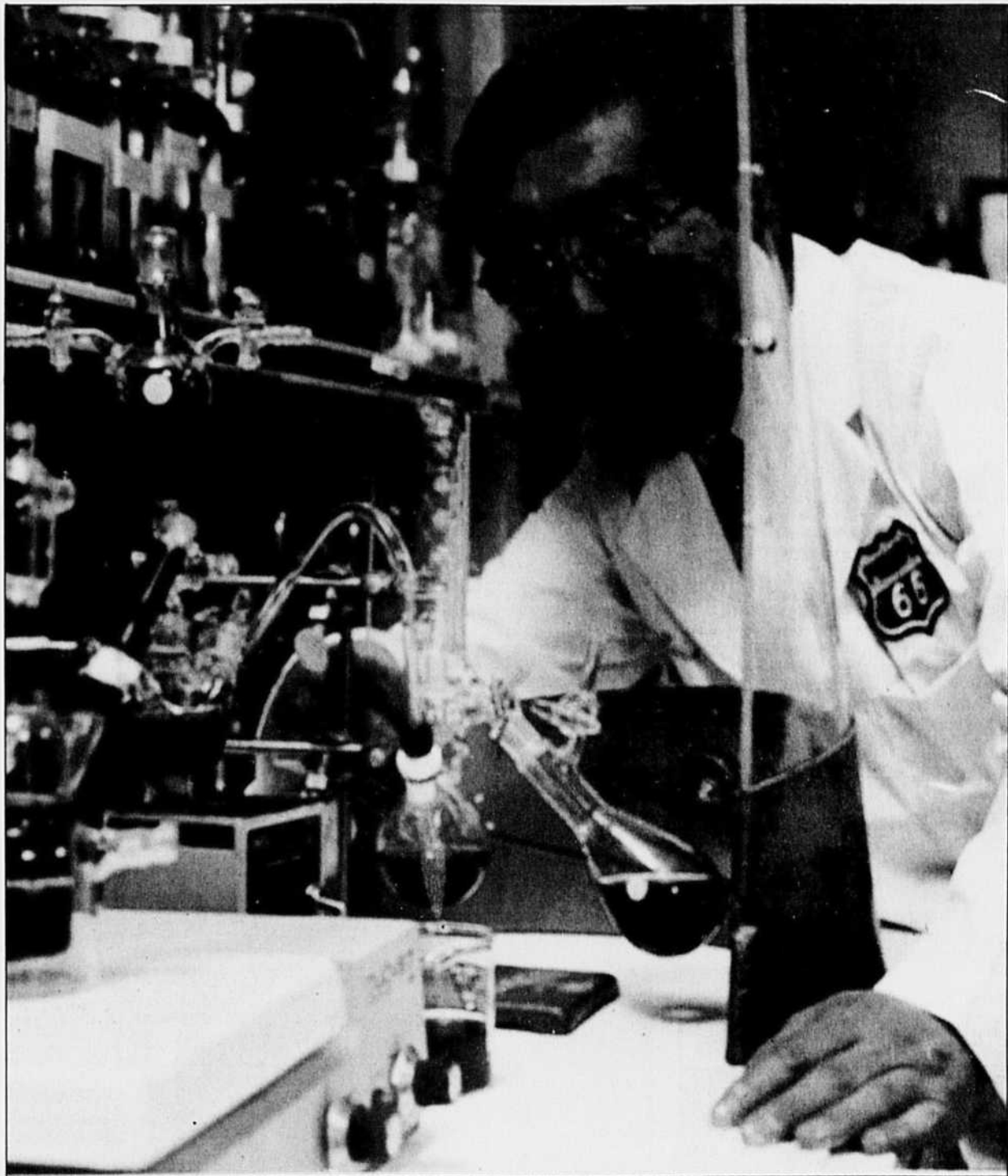
Plusieurs analystes américains restent confiants quant au résultat de cette concurrence industrielle, à cause du haut niveau de développement de la science fondamentale aux États-Unis, ce qui implique que la recherche et le développement, surtout effectuée dans les universités, gagnera cette course.

La foi dans la recherche

Mais ce scénario a toutefois été ébranlé par une récente étude sur les communications scientifiques aux États-Unis, effectuée à Philadelphie par l'Institute for Scientific Information. L'organisme scrute chaque année quelque 10 millions de mentions — dans 3200 revues scientifiques — pour trouver ce qui est significatif dans ces publications. Il y a quelques mois, l'institut concluait que la qualité de la recherche effectuée aux États-Unis avait augmenté depuis une décennie, si l'on se fie au nombre de mentions répertoriées. Une étude plus poussée des données a toutefois permis de constater que l'avance se situait surtout dans le domaine académique comme les sciences de la terre et les études environnementales. Par contre, les technologies assurant la vigueur industrielle, comme l'engineering, l'informatique, l'électronique, les communications, la robotique et l'instrumentation ont fortement décliné durant la dernière partie de la décennie.

« C'est surprenant », s'exclame David A. Pendlebury, de l'institut basée à Philadelphie, car la première analyse avait été interprétée comme une confirmation de l'image que projette l'Amérique quant à sa suprématie technologique.

Pour se rendre compte de l'impact d'une telle analyse des brevets et communications scientifiques, qu'on se rappelle que les analystes cherchent depuis longtemps une façon objective de mesurer la qualité du travail scientifique et technologique. Les jurys constitués de pairs et les prix sont généralement considérés comme relevant de la subjectivité et, parfois, erronés. Et on peut aussi faire fausse route en ne prenant en compte que la quantité. Un scientifique qui a 200 communications à son crédit, une compagnie qui possède 200 brevets, peuvent se révéler médiocres du point de vue de la vé-



L'analyse détaillée des mentions de brevets et de documents de nature scientifique, malgré ses limites et son aspect expérimental, est de plus en plus utilisée pour mesurer l'évolution de la technologie dans un pays.

table performance; un inventeur qui n'a qu'un seul bon brevet, un scientifique qui n'a qu'une bonne communication peuvent fausser les résultats.

Ce type d'analyse fondée sur le nombre de mentions a pris naissance dans les années 1950; on compilait alors manuellement le nombre de références à un article scientifique. L'efficacité de la méthode peut reposer sur le principe voulant qu'un chercheur cite les travaux antérieurs sur lesquels est fondée sa recherche.

Plus récemment, cette technique a été informatisée pour permettre le traitement d'un grand volume de données et a été perfectionnée pour inclure les brevets, en pensant que l'importance d'une bonne idée se calcule par le nombre de fois que d'autres chercheurs la citent. Pour brevets et articles scientifiques, la méthode analyse des réseaux de mentions, s'efforçant d'isoler les idées maîtresses de celles qui n'ont pas de signification, à même un réservoir de données qui contient des millions de détails non pertinents.

Les limites de l'analyse

Les limites de cette méthode d'analyse sont bien connues: mentionnons le fait qu'auteurs et chercheurs ont tendance à se citer eux-mêmes de façon exagérée et le fait que certains articles et brevets sont souvent mentionnés simplement parce qu'ils documentent une méthode ou une technique largement répandue mais qui ne sauraient être considéré

derrière Hitachi : « en examinant les cotations en bourse, vous voyez la même chose ». La courbe des indices boursiers vaut sur une longue période, pas sur une base hebdomadaire.

Le président de CHI, M. Narin, place toujours les États-Unis en tête. Il appelle cependant à la vigilance : les États-Unis pourraient tout simplement se faire devancer par le Japon si ce pays maintient à l'avenir le rythme de croissance extraordinaire qu'il a connu durant les années 1980. Pour les analystes de CHI, de 1983 à 1989, le Japon a presque comblé son retard quant à la puissance technique générale, un exploit digne de mention pour un pays possédant une base industrielle beaucoup plus petite que celles des États-Unis.

L'impact de la culture

Certains ont tendance à ne pas tenir compte de ces comparaisons, affirmant que des différences culturelles peuvent biaiser les résultats. L'historien californien Earl H. Kimmonth pense que les brevets japonais sont davantage des outils de relations publiques que des certificats d'excellence technique, ce qui aurait mené à surévaluer le Japon et à dénigrer les États-Unis.

Mais M. Narin contredit Kimmonth en affirmant que la montée du Japon au point de vue technologie parle par elle-même.

« Promenez-vous sur le trottoir. À votre gauche vous verrez des voitures japonaises et à votre droit, dans les vitrines, de l'électronique du Japon. Nos travaux indiquent que beaucoup d'autres innovations de ce genre sont en préparation ».

Une preuve additionnelle de l'érosion qui frappe la domination technique des États-Unis se trouve dans le travail de l'institut de Philadelphie sur la fréquence des mentions des communications scientifiques. Cette analyse indique que durant la deuxième moitié des années 1980, la position des États-Unis dans les sphères techniques a chuté de 7 %, en tenant compte de la diminution des références. Les autres catégories avaient trait à la physique, aux sciences de l'agriculture, à la médecine clinique et aux sciences biologiques.

Pour M. Pendlebury, de l'Institute for Scientific Information, « la technologie est le seul champ où nous enregistrons un déclin marqué ». Cette étude doit paraître dans le prochain numéro de *Science Watch*, publiée par l'ISI.

L'érosion de la domination américaine est importante parce que les inventeurs ont récemment augmenté sensiblement leur dépendance de la recherche fondamentale pour participer à la course internationale dont l'enjeu est l'innovation commerciale. Les spécialistes font valoir que l'écart séparant science et technologie — entre la compréhension de la nature et l'utilisation de cette connaissance pour en arriver à refaire le monde naturel par d'habiles inventions — s'est déjà mesuré en siècles ou en décennies. Un tel écart peut n'être qu'une question d'années, voire de mois.

Gare aux tiques

LES TOURISTES dans l'Est des États-Unis doivent faire attention quand ils traversent des zones herbeuses en tenue de bain pour se rendre à la plage, avertit le Dr Pierre Robert, responsable de la recherche en dermatologie à l'Université de Montréal.

La raison en est l'épidémie de la maladie de Lyme qui sévit dans les États de New York, Massachusetts, New Jersey, Connecticut, Pennsylvanie et Rhode Island, qui regroupent 80 % des 4577 cas déclarés aux États-Unis. La maladie est transmise par une tique parasite normalement le chevreuil à queue blanche, mais qui n'en dénigrerait pas pour autant le touriste à sa portée, dans la forêt ou une zone herbeuse.

La tique, gavée de sang infecté, peut donc lui transmettre cette maladie infectieuse, dont les premiers symptômes grippaux durent de 4 à 6 semaines et, en absence de traitement approprié, seront suivis par des violents maux de tête et une raideur du cou, signe pour le malade qu'il s'agit d'atteintes neurologiques. Et si celui-ci s'obstine à ne pas prendre des mesures, au bout de 20 semaines apparaissent des atteintes cardiaques et des douleurs arthritiques aux genoux, aux épaules et aux coudes, le tout accompagné de séquelles neurologiques, indique le Dr Pierre Robert.

La maladie de Lyme, dont la tique porteuse n'a pas été trouvée sur des plages, est due à une infection bactérienne et un traitement antibio-

tique donne d'excellents résultats. Mais la prévention peut épargner aux estivants des moments désagréables. Ne pas laisser à la tique l'opportunité de piquer est la précaution la plus simple à prendre. Pour cela il faut éviter les zones herbeuses et les forêts ou, à la limite, les traverser en habits clairs qui n'attirent pas la tique, et utiliser des insectifuges. Si une piqure survient malgré tout, il ne faut pas écraser la tique, mais l'enlever délicatement et la conserver pour analyses ultérieures.

Au Québec, cette maladie est extrêmement rare, mais la tique a été tout de même trouvée ici et une surveillance est exercée par des scientifiques de l'Université de Montréal et de l'Université McGill.

VOUS PENSEZ LIVRES CET ÉTÉ

LES LIBRAIRES,
LES ÉDITEURS
ET
LE DEVOIR

s'unissent et vous offrent la chance de gagner
les meilleurs livres de l'été en participant à notre concours

“LITTÉRATURE EN VACANCES”

Tous les détails à partir du 15 juin dans

le plaisir des
Livres

et dans **LE DEVOIR** jusqu'au 22 juin 1991

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____
Adresse actuelle _____
Code postal _____ No. tél. _____
Nouvelle adresse _____
Code postal _____ No. tél. _____
Date de déménagement _____

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à
LE DEVOIR, service à la clientèle
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1
MB (514) 844-5738 — Ext. 1-800-463-7559

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A L'ILE DES SOEURS

Résidences de prestige:
VERRIÈRES SUR LE FLEUVE

(CONDO)
1, 2 ou 3 chambres. Prix variés,
149 000 \$ et plus.

Élégant et unique: tous les ser-
vices, 3 chambres plus vivr, 2 foyers.

DOMAINE DE LA FORÊT

Luxueuses maisons de ville,
plusieurs options incluses, aux
choix de l'acheteur.

Pour un service spécialisé:
SIMONE BELANGER

335-0284

BRISAW COURTIER

13-06-91

101 Propriétés à vendre

STE-ADELE

Maison de 2 ans, haut-
de-gamme, tous les ser-
vices, 3 600 p.c.a., 3 c.c.,
3 s./bains, garage double.

Verrière avec spa et
plusieurs autres options.

Propriétaire contracteur
395 000 \$

Aucune offre raisonnable refusée

1-229-2873

13-06-91

101 Propriétés à vendre

STE-SOPHIE

(3) maisons, à partir de 71 560 \$

Terrassement fini, bain
turbillon, foyer, taxes
payées pour 1 an, tous les
services, aussi:

Terrains disponibles,
à partir de 14 500 \$.

272-3114 — 623-2022

13-06-91

101 Propriétés à vendre

* AVIS AUX ACHETEURS *

Recherchons pour vous: maison dans
le secteur de votre choix. Nouveau
concept de services immobiliers. Visite
par vidéo cassette. La solution sans
commission.

ACTION VIDEO INC. 345-2010

A 5 MINUTES DE GRANBY Bungalow
bien situé, sur terrain 200 X 100, con-
struction 12 ans, parfaite condition. Ta-
xes municipales 271 \$ Pas d'agent.

65 000 \$ 378-2472

A BOISBRIAND, cote 1988 dans un
croissant, 3 c.c., 2 s/bains, piscine
couvert, terrain 6500 p.c.a., clôture,
paysage, syst. d'arrosage auto. A qui
la chance? Seulement 159 000 \$! Venez
le voir! SOPHIE DAoust, 625-
7001, RE/MAX 2001 Ctr.

AHUNTSIC, près métro H-B., bung-
s/del 6½ pces, cachet ancien, bois-
eries, vitraux, nombreuses rénovations,
bain turbin, planét. terr. paysagé,
sant. 129 000 \$, 369-5797

BOISBRIAND, triplex 3 x 5½, évalua-
tion municipale 195 000 \$, revenus an-
nuels 20 000 \$. Demande 178 000 \$
Agents d'absténir, 965-0422

BORD DE L'EAU
Laval. Unité de coin, dernier étage, 1
360 p.c.a., 2 chambres, 2 s/bains, tout
équipé. 2 stationnements, très en-
semble. Impeccable. 175 000 \$! A voi-
lée! 882-1265

BORD DE L'EAU, sur Richelieu, cotta-
ge, foyer, climatisé, spa, 329 000 \$
négociable, 1-291-3878, 1-682-2121

BORD DU LAC CHAMPLAIN. Venise
en Québec, 662 Ave Venise Ouest,
belle maison, 185 000 \$, 443-4996,
jour 443-5610, voir.

BOUCHERVILLE face fleuve, boun-
gallow 6 pièces, foyer, s/sol fini, ga-
rage, beau terrain 11 330 p.c.a.,
195 000 \$ pas d'agent, 655-9453

BOUCHERVILLE, cote 1988, 9 pièces,
répenti, foyer, thermopompe, piscine réno-
vée, terrain de 7200 p.c.a., garage,
prix 169 000 \$, nombreux extra. Pas d'a-
gents, 655-4852

CHATEAUGUY région, maison de ré-
s. piscine chauffée, 2 solariums, bi-
det, bain thermomasseur chauffant,
garage double, pavé-un, 20 000 \$ de
terran boisé et encore. Demander Ro-
bin au 691-3870

CHAMBLY, 5½ ds triplex récent, ar-
moires et planchers chinés, foyer, pa-
garage, 575 \$, 651-6204

FABREVILLE Bungalow 2 chambres,
piscine couverte, thermopompe, lave-
vaisselle, très beau logement au sous-
sol. 115 000 \$

625-0193

LAC MONT JOE

Bord de l'eau, 172 p.c. façade, hêtre de
parc. Garage double. Site magnifique,
très privé 5 min. de Orford et Magog.
335 000 \$ (1819)645-4489

LACHINE, duplex 6½, 5½, construc-
tion supérieure, résidentiel ou com-
mercial, idéal bureau, garderie,
225 000 \$, succession, libre, 594-1737

LAVAL Pont Vieux Split level rénové,
prés métro et parc, 6 pièces + sous-
sol fini, impeccable, 215 000 \$, terrain
clôturé 6 200 p.c.a. 669-1110

LAVAL-AUBAINE

Presqu'île, secteur Ferme Ste-Thérèse,
magnifique bungalow de 72 X 36,
garage double, terrain paysagé de
14 000 p.c.a., 5 chambres à coucher, 4
salles de bains, immense foyer, sous-
sol, très beau secteur paisible, piscine,
tennis et parc communautaire. Possi-
bilité d'occupation immédiate. Seule-
ment 179 000 \$! Bureau: 629-3722
Cellulaire: 945-0669, Résidence: 387-
1334

LONGUEUIL Collectivité Nouvelle, cote-
lage 1986, 7 000 p.c., 3 chambres, ga-
rage, foyer, etc. Occ. imméd., cond. fa-
cile. 210 000 \$, 551-6204

LONGUEUIL Magnifique maison
pierre, 11 pces, marbre, fen. panorama,
boisés, foyer, garage. Grand ter-
rain, piscine couverte, C. paisible.
255 000 \$ 847-3558, 330-4143 (mes.)

NOUVEAU-ROSEMONT

Duplex électrique 2 X 5½, bachelor,
piscine, 219 000 \$, Agents s'abstenir.

254-3987, 635-8750

OUTREMONT, TROUSNOIS

penthouse, vue sur montagne, 3 cham-
bres, 2 places de garage, pas d'agent,
435 000 \$, 702-9696

PAT, Bungalow rénové, 3 chambres,
grand terrain, bi-énergie, libre,
115 000 \$, 585-6590, 585-8839

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

Domaine face à la rivière Outaouais

(Lac Deux-Montagnes)

Petit domaine de 9 acres avec 700' de façade au lac, vue
magnifique et panoramique, site idéal pour retrouver le
calme et la tranquillité. Le tout situé à 5 minutes de l'auto-
route et à 1 h 15 de Montréal. Prix: 790 000 \$.

1 (514) 491-4889

13-06-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

REPENTIGNY

Split-level, 6 pièces, sous-sol fini, pay-
sage, piscine, 170 000 \$ tout meublé.
954-1600

ST-BRUNO, secteur recherché, magni-
fique cote, 10 pièces, 4 chambres,
bibliothèque, piscine couverte, garage
double, 199 000 \$, Agents s'absténir,
461-0274

ST-LAMBERT, Secteur centre, Cottage
brique, 4 c.c., garage, Sans intermé-
diaire, 195 000 \$, Tél. 465-2043

STE-DOROTHÉE Luxueux 9 pièces,
piscine couverte, plusieurs extra 1986.
Près aéroports, 229 000 \$ AUBAINE!
AUBAINE! 689-0177

STE-ROSE LAVAL

Spacieux bungalow 4 chambres, 2 sal-
les de bains, foyer, piscine, garage,
prés école et parc. A voir absolu-
ment, sans agents, 628-4936

STE-THÉRÈSE, pas d'agent, 5 loge-
ments, 6½ proprio occupant, 2 X 4½,
1 X 1½, 1 X 2½, revenu 1930\$/mois.
Près de toutes commodités routes 15
et 640, piscine couverte 16 X 32,
196 000 \$, 437-7249, 288-5766

13-06-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

STE-ADELE SOMMET BLEU

3 chambres + 1 den, 2½ s/bains, bain tour-
billon, foyer, vue imprenable, 150 000 \$
1-229-4344

STE-SAUVEUR Village, Bungalow 34 X
58, terrain 10 400 p.c.a., 3 chambres, 2
s/bains, tourbillon, foyer, salle à man-
ger aire ouverte, Piscine, 229 000 \$
Tél. 321-1371

STE-ROSE LAVAL

Spacieux bungalow 4 chambres, 2 sal-
les de bains, foyer, piscine, garage,
prés école et parc. A voir absolu-
ment, sans agents, 628-4936

STE-THÉRÈSE, pas d'agent, 5 loge-
ments, 6½ proprio occupant, 2 X 4½,
1 X 1½, 1 X 2½, revenu 1930\$/mois.
Près de toutes commodités routes 15
et 640, piscine couverte 16 X 32,
196 000 \$, 437-7249, 288-5766

13-06-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

A 25 MIN. MONT ORFORD, maison 2

chambres, 2 s/bains, foyer, site en-
chanté, vue et accès au lac, paisible,
89 500 \$, 1-532-4284

A STE-ADELE Secteur paisible. Belle
propriété, 12 pièces, 7½ pièces,
foyer, tourbillon, 1-229-6777

A VAL MORIN, bord du lac Raymond,
canadienne, très luxueuse, tout équi-
pée, 4 chambres, juin, juillet, août, (1-
819) 322-2800

AUBAINE - STE-ANNE DES LACS

Châlet superbe, revenu 10 800 \$ non
chauffé, 175 000 \$, 6. Financement
avantageux, 951-1442

BELOEIL, vue superbe sur l'eau et
montagne, 16 pièces, 2 s/bains, ga-
rage double, lieu paisible, 98 500 \$,
pas d'agent, 383-8275

BORD DE L'EAU

Maison de campagne rénovée, à 30
min. de Trois-Rivières. Après 17h,
1-418-328-3809

BORD DU GRAND LAC LONG, Lan-
thier, 7 m. de Ste-Agathe, bel
maison 180 000 \$ + terrain à
construire, 110 000 p.c.a., 230 p.c.
façade sur l'eau 1 25\$/p.c.a., 819-326-
3605 ou 514-397-0562

BORD DU LAC BROMPTON: Maison
unifamiliale, 6 pièces, foyer, 1½
s/bains, 182' façade sur le lac. Après
18h, 819-846-4671

BORD DU LAC MEGANTIC

Jolie maison canadienne 1985, plan-
chers bois franc, garage, partie du
s/sol louée 380\$/à l'année, belle
plage, panorama unique, (819) 583-
4227

BORD DU LAC à St-Mathieu du Parc
(Mauricie). Grande maison sur terrain
boisé et paisible. (418) 663-2033, (418)
529-9599

CANTONS DE L'EST

Près de Magog, site enchanteur. Do-
maine superbe, 36 acres pour ceux
qui raffolent de l'équitation. Ménage
pour chevaux, écurie, équipement in-
clus. Remise à voitures. Maison de
style, piscine int., garage double.
1(819)567-0945 ou (819)876-5842

DOMAINE CHAMPÊTRE

4,6 arpents (169 280 p.c.a.). Maison
antérieure, 1880, cachet conservé, dé-
pendance, maisonnette, jardin, verger.
Rive-Sud, 25 minutes de Montréal.
Pernaprio ctr., Micheline Albert.

446-7000

DOMAINE CHAMPÊTRE, 19 acres,
50 milles de Mtl, bâtisses, meubles,
équipements, petit lac, jardin, pas d'a-
gents, 165 000 \$, 1-883-1512

DUNHAM, domaine 49 acres, maison
brique, 2 étages, 4 chambres à cou-
cher, 2 s/bains, 3 foyers, 14 pièces,
garage, piscine couverte, chauffage,
rueau, belle vue, 255 000 \$, (514)
295-2600

EASTMAN, 5½ ds 5 acres, 0 12\$/p.c.a.
Aussi bungalow 5½ sur 2 acres, s/sol
fini, 2 lacs artificiels, 75 000 \$, 514-
297-2451

GRANBY Triplex, Revenu, 16 140 \$
Taxes, 475 45 \$ Prix: 118 840 \$
Cause: transfert
(514)637-5686

LAC ATYME, cote 1988, 4 chambres, 3
s/bains, cuisine moderne, garage,
chambre + remise, 250 p.c. sur le lac
X 600 p.c. 215 000 \$, 418-443-3012

LAC MEGANTIC, maison victorienne,
bord du lac, b'del et breakfast incl.
Bons revenus, vende meublé
225 000 \$, Tél. 819-583-3515

LAC MEMPHRIMAGOG

occasion rêvée, bord de l'eau, en co-
propriété 200 X 500 p.c., tennis et plage,
évaluation 208 000 \$, prix 180 000 \$,
souterrain résidence, terrain 65 000 p.c.a.,
1-819-943-4191

MAISON DE CAMPAGNE

RAINVILLE (près Farnham), 35 min. du
Pont Champlain, sur les bords de la
Yamaska. Charme ancien allié au con-
fort moderne. Terrain 31 200 p.c.a.,
127 000 \$, 1-293-4620

MARIVILLE, dans les arbres, maison
bavaroise, terrain de 65 000 p.c.a., à
25 min. de Mtl. Après 19h, 514-460-
4242

MISSISSAUGA Maison de style victorien,
Grand terrain, paisible, à 10 min. du
Lac Champlain, 45 min. de Mtl. Prix à
discuter. (514)248-2219

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CHOMEDEY (LE PATON), condo 4½

de luxe, terrasse bord de l'eau, pis-
cine, sauna, à vendre (ou à louer),
120 000 \$, (évaluation 145 000 \$), Inf.
682-8676 ou 655-0361

ILE DES SOEURS, Verrières II, 7ème
étage, vue, 2 chambres, s/bains, air,
marbre, miroirs muraux, tapis neu-
f, frais peint, 5 appareils. Privé, 158
000 \$, 766-3420

ILE PATON, bord de l'eau, grand 4½,
piscine, tennis, garage int., ascense-
ur, salle lavage, air, prix réduit. Agents
s'absténir, 687-8135

LACHINE: condo 5½ décoré, 1120
p.c.a., avec foyer, garage, 2 portes-pa-
cote, face à un parc, 111 900 \$, Après
18h, 637-7638

LONGUEUIL L'ESTUAIRE, Luxueux
condo, air clim., garage, vue feu-
x d'artifices. A vendre immédiatement,
119 000 \$ négoci. ou à louer, 442-2944

LONGUEUIL, 2 c.c., foyer, grand 4½,
air clim., garage int., près base
plein air, golf, comptant négociable,
99 700 \$, 448-3880

MAGOG, condo luxueux, vue impre-
nable du lac/montagne, fenêtres ser-
re/panoramiques, puits de lumière,
foyer, bain tourbillon, meublé ou non,
100 000 \$, Tél. (819) 843-5726,
voir 847-3269

N.D.G., condo 2600 p.c.a. avec s/sol,
5 min. du métro, électroménagers,
937-7276 ou 483-1314

NOUVEAU ROSEMONT, condo à ven-
dre ou à louer, 5½, 2 p. 2m, plus
plusieurs extra, très tranquille. Pas d'a-
gent, 252-1883

OUTREMONT, Ducher, r.d.c., cour,
s/sol, cuis. rénovée, 110 000 \$, 28,
110 000 \$ ou 700\$/mois, lib. 1er
juil. 270-5384

OUTREMONT: Condo neuf, 5½, 1 200
p.c.a., face parc, près métro. Pas d'a-
gent, 337-0813

PETITE PATRIE

DE NORMANVILLE, 6½, 2 cham-
bres, 1 salle à manger, cuisine ché-
re, stationnement, 94 500 \$ 274-1002

PIERREFONT, 4½ pièces, vue sur ri-
vière, tapis mur à mur, poêle, frigo, la-
vage, sècheuse, draperies, air condi-
tionné, foyer, près du train CN, prix
115 000 \$, 683-1878

PLATEAU MT-ROYAL 5 pces, miniteu-
cher, mt., puits de lumière, 1er
étage, 1 000 p.c.a. 110 000 \$
385-3010

PRÈS HÔPITAL

MAISONNEUVES-ROSEMONT
Condominium de prestige, tout le Mé-
ritas, 6ème étage, vue dégagée et su-
perbe sur ville et boisé protégé, lu-
mière, intérieur 1 500 p.c.a. plus ter-
rasse près de 400 p.c.a., 2 s/bains, 2
garages intérieurs. Tous services in-
clus, saunas, piscines intérieure et
extérieure, bain tourbillon, salle d'ex-
ercices. Construction de qualité, con-
ciergerie résident, copropriétaires res-
ponsables, sécurité, confort, proximité
de toutes artères. Libre immédiatement.
Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous:
jour 987-3838, soir 388-2704

PRÈS PARC LAFONTAINE

Condos luxueux, 5½, 3 c.c., station-
nement, garage, dernier étage.
481-9020, 849-3036

WESTMOUNT, condo unique, neuf, 2
chambres, terrasse, décoration profes-
sionnelle, 350 000 \$, 849-2725, 398-
1916, 989-5957

A VOIR 4½ et 5½, bord de l'eau, face
de Paton, Chomedey. Construction
neuve, stationnement int./ext., ascen-
seur, piscine, marina.
497-3201 et 873-5754

CONDOS LUXUEUX

A MAGOG

Tout équipés, pour 2, 4, 6 personnes,
situés sur les rives du Memphrémagog,
vue panoramique, à 5 min. de la plage
et du centre-ville, piscine extérieure,
B.B.O., terrasse, salle de loisir. Uni-
que à Magog, quel sur place pour
amateurs de sports nautiques.

A partir de 185 /jour /personne

(819) 847-2098

VIEUX MTL

CONDO, rue St-Jean, 900 p.c.a., 1
chambre, 2 s/bains, murs de briques,
plancheur bois franc, 2 étages ouverts,
5 fenêtres 5' X 9', 1050 \$ + élect. Jean
Poirier, 845-3301, bureau: 1-742-2743

13-06-91

122 Condos à vendre

A BROMONT condo en pleine

Caméras, tests et dénonciations pour contrer les drogues et l'alcool au travail

La FTQ privilégie la compréhension à l'autoritarisme

Lia Lévesque

de la Presse Canadienne

LES TESTS anti-drogue, l'utilisation de caméras, la dénonciation de collègues de travail sont autant de méthodes qui sont utilisées, parfois à l'insu des travailleurs, pour contrer les problèmes de consommation de drogues et d'alcool en milieu de travail.

« Les employeurs disent se préoccuper de la santé et du bien-être des travailleurs mais, ce qui les préoccupe, c'est avant tout la production et le taux élevé d'absentéisme », peut-on lire dans un document de la FTQ intitulé *Comprendre pour agir*, et remis aux participants à la Conférence sur l'alcoolisme et autres toxicomanies en milieu de travail.

Au cours d'ateliers, les délégués de la FTQ ont exposé des cas vécus et des exemples de mesures disciplinaires dans leur entreprise.

Tout d'abord, la réaction des collègues de travail n'est pas toujours faite de compréhension et de compassion, quand un problème d'alcool au travail se pose. Spontanément,

plusieurs sont portés à blâmer, soit parce que l'employé alcoolique dérange les autres, soit parce que l'équipe de travail perd sa prime de productivité à cause de lui, soit parce qu'il peut représenter un danger pour les autres.

Un délégué racontait que des confrères ont dénoncé un travailleur alcoolique au patron. « Enlève-le de là; il nous nuit. »

Un autre racontait qu'il est difficile d'être sympathique envers un collègue qu'on doit constamment « couvrir », quand on doit faire son travail à sa place.

Parmi les mesures disciplinaires qui sont utilisées dans certaines entreprises, on retrouve l'usage de caméras. Souvent, l'employeur explique que l'installation à lieu pour des raisons de sécurité. Les délégués, eux, doutent que les caméras ne servent qu'à la sécurité, surtout qu'elles sont parfois placées dans le vestiaire des employés, voire dans les salles de toilette.

Une déléguée a raconté le cas d'un employé congédié parce que la caméra l'a filmé entrain de voler 4,50 \$

la nuit dans un bureau.

Un syndicat national a réglé le cas en négociant dans sa convention une clause qui prévoit que la preuve obtenue par une caméra n'est pas admissible lors d'un arbitrage. Cela a découragé l'employeur, qui a déplacé ses caméras.

Les tests anti-drogue font beaucoup de bruit et suscitent bien des craintes. Surtout qu'Ottawa s'approprierait à légiférer sur cette question, dès l'automne prochain, dans le domaine des transports.

Un des problèmes, souligne M. Jacques Legault, de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, c'est que ces tests de dépistage ne sont pas toujours fiables. On parle d'une marge d'erreur de 25 %. Des tests sont plus fiables mais sont beaucoup plus coûteux.

La FTQ craint surtout l'utilisation abusive qu'on peut faire de tels tests : dépistage du sida, de certaines maladies comme le diabète, etc.

Dans le document de la FTQ, on mentionne que l'utilisation de médicaments contre le rhume peut donner des résultats positifs au test, de

même que certaines tisanes ou des graines de pavot. Or, quand on sait que ces tests sont surtout passés à l'embauche, on peut se demander si certains candidats ne sont pas injustement éliminés.

Pour la FTQ, il s'agit là d'une intrusion dans la vie privée des gens. « Un test de dépistage indique seulement que la personne a été en contact avec des stupéfiants dans les jours précédents. On ne peut déterminer si le travailleur a été intoxiqué sur les lieux et pendant les heures de travail. »

Le meilleur moyen de protection reste donc de se munir de clauses de protection dans les conventions collectives, conseille un avocat spécialisé en Droit du travail, Me Mike Cohen.

Il suggère d'abord de reconnaître l'alcoolisme et la toxicomanie comme une maladie. On peut aussi prévoir le plein salaire d'un employé s'il doit suivre une thérapie ou s'il perd son permis de conduire. On peut aussi ajouter la mise sur pied de programmes d'aide aux employés, par exemple.

Conventions collectives, alcoolisme et toxicomanie

Lia Lévesque

de la Presse Canadienne

AU QUÉBEC, moins de 10 % des salariés sont couverts par des clauses sur l'alcoolisme ou la toxicomanie en milieu de travail.

En conséquence, le nouveau secrétaire général de la FTQ, M. Clément Godbout, invite ses syndicats affiliés à négocier dans les conventions collectives de telles clauses de protection.

Parmi les 10 % qui sont couverts par de telles clauses, les deux tiers sont affiliés à la FTQ, affirmait hier M. Godbout.

Ce dernier incite aussi à se doter de véritables programmes d'aide aux employés plutôt que de se fier aux programmes strictement patronaux. Les syndicats doivent agir « si on ne veut pas voir glisser ces programmes à des firmes de consultants », avertit-il.

Il faut « se battre contre une approche autoritaire qui donne l'illusion de s'occuper du problème », plaide-t-il. Certains programmes d'aide aux employés sont basés sur la délation par les collègues de travail. Dans d'autres cas, le consentement de l'employé à se faire traiter n'est pas libre, mais plus ou moins forcé par la pression, les menaces.

Le milieu syndical croit davantage à des programmes d'aide d'origine syndicale ou paritaire.

Un véritable programme d'aide

doit avoir plusieurs volets : l'aide psychologique, familiale, légale, par exemple.

M. Godbout souhaite que l'on cherche la cause du problème avant de blâmer. Il faut admettre que la consommation d'alcool est la manifestation d'un problème plus profond.

Une bonne sensibilisation devra être faite dans les milieux de travail, car tous les travailleurs sont loin d'admettre que l'alcoolisme est une maladie. Et tous les travailleurs ne sont pas spontanément compréhensifs. Un travailleur qui consomme de l'alcool sur les lieux de travail « dérange » souvent ses collègues, son équipe.

Trop d'employeurs, note M. Godbout, cherchent d'abord à « humilier » le travailleur qui a consommé sur les lieux de travail, à le punir plutôt que de l'aider.

Dans plusieurs cas, la mesure disciplinaire prise contre le fautif sera un congédiement, une suspension, un transfert. Des employeurs seront portés à refuser une promotion, même si le travailleur avait des années d'ancienneté et un dossier sans reproches avant.

« L'approche disciplinaire ne règle rien; elle ne fait qu'empirer les choses. Il faut continuer à exiger des solutions humaines et efficaces. »

Entre autres, la FTQ possède un réseau de 700 délégués sociaux, implantés dans plusieurs entreprises, et qui sont formés pour traiter ce problème de façon humaine.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-02-00465-900. BOUCHERIE & CHARCUTERIE ADONIA INC., demanderesse, vs. WILSON BASTIER & ASS., défenderesse. Le 25 juin 1991 à 10h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 8535 rue Pie IX, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 balance de marque Toledo modèle 902, 1 comptoir à viande 6" de marque General no 01417 et acc. et équipements, 1 comptoir à viande 12" de marque General no 04792 avec équipement et acc. et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIETRO MACERA, huissier, 328-8133. ÉTUDE: MACERA & ASS., HUISSIERS, Montréal, ce 12 juin 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-002419-913. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse

2845-7869 QUÉBEC INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2845-7869 Québec Inc., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier E., Longueuil, district de Longueuil, dans les trente (30) jours

de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de 2845-7869 QUÉBEC INC. Lieu: Montréal Date: 10 juin 1991. YVAN ALLY, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-196668-915. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

SOOKRAS SEERAM, Partie demanderesse

JEEWANDIA RAMDEONAGASSAR, Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEEWANDIA RAMDEONAGASSAR de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, district de Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JEEWANDIA RAMDEONAGASSAR. Lieu: Montréal Date: 30 mai 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-196518-918. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

Le Protonotaire adjoint GEORGE HENRY PROVOST, Partie demanderesse

ELIZABETH ANN NICOL, Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ELIZABETH ANN NICOL de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de ELIZABETH ANN NICOL. Lieu: Montréal Date: 10 juin 1991. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 mai 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SNYDER AUTOMOBILES (1990) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ème jour de mai 1991, sous le numéro 4386769.

Ce Sixième jour de juin, 1991 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-02-1882-910. COUR DU QUÉBEC LES IMMEUBLES TOMAS INC., Partie demanderesse

JACQUES PASCAL, Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JACQUES PASCAL de comparaître au greffe de cette cour situé au 400, rue Laviolette, St-Jérôme, salle S. 05 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de JACQUES PASCAL. Lieu: St-Jérôme Date: 4 juin 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-05-00078-910. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

Le Protonotaire adjoint GEORGE HENRY PROVOST, Partie demanderesse

ELIZABETH ANN NICOL, Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ELIZABETH ANN NICOL de comparaître au greffe de cette cour situé au 400, rue Laviolette, St-Jérôme, salle S. 05 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de ELIZABETH ANN NICOL. Lieu: Montréal Date: 4 juin 1991. ROLANDE ETHIER, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-04-001791-913. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT DIANE LAPIERRE, Partie demanderesse

DAMIEN PEARSON, Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DAMIEN PEARSON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de DAMIEN PEARSON. Lieu: Montréal Date: 6 juin 1991. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-196429-918. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT GINA HERARD, Partie demanderesse

REYNAULD BERTRAND, Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à REYNAULD BERTRAND de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, district de Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de REYNAULD BERTRAND. Lieu: Montréal Date: 31 mai 1991. GILBERT CHAPADOS, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-00074-914. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT CAISSE POPULAIRE ST-ARSENÉ DE MONTRÉAL, Partie demanderesse

2552-6716 QUÉBEC INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2552-6716 Québec Inc., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation, déclaration principale, avis 119.1 et bref d'assignation amendé a été remise au greffe à l'intention de 2552-6716 QUÉBEC INC. Lieu: Montréal Date: 10 juin 1991. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la « 2552-6336 QUÉBEC INC. », demandera à l'inspecteur général des Institutions financières, la permission de se dissoudre. FAIT ET SIGNÉ À BROSSARD, ce 4 avril 1991. Jeannot Couturier, président.

AVIS

Avis est par la présente donné que ANABEL LANDRY, étudiante, résidente et domiciliée au 220, rue St-Cathérine, à Longueuil, district de Longueuil, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant ses prénom et nom pour ceux de ANABELLE DUPONT-HÉBERT.

Aucune personne ne verra son nom changé, suite au jugement de changement de nom de ANABEL LANDRY. LAFONTAINE, PARADIS, LESSARD, Procureurs de la requérante.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-00074-914. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT CAISSE POPULAIRE ST-ARSENÉ DE MONTRÉAL, Partie demanderesse

2552-6716 QUÉBEC INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2552-6716 Québec Inc., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation, déclaration principale, avis 119.1 et bref d'assignation amendé a été remise au greffe à l'intention de 2552-6716 QUÉBEC INC. Lieu: Montréal Date: 10 juin 1991. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: DENIS MILLETTE, chauffeur, domicilié et résidant au 23, Ch. St-Norbert, St-Félix de Valois, Qc J0K 2M0

AVIS est donné que DENIS MILLETTE a fait cession de ses biens le 3 juin 1991 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juin 1991, à 10h au bureau du syndic au 50 Place Crémazie Ouest, suite 1105, à Montréal

Montréal, ce 6 juin 1991.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDICS INC. 50 Place Crémazie Ouest Suite 1105 Montréal, Québec H2P 2W9 Tél.: (514) 382-3260

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Art. 102)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RICHARD GAMACHE, Directeur des ventes, demeurant et domicilié au 45, rue St-André, Longueuil (Québec) J4H 1K5

AVIS est donné par les présentes donné que RICHARD GAMACHE a fait cession de ses biens le 29ème jour de mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ème jour juin 1991 à 11h30 au Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal (Québec)

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 12ème jour de juin 1991.

ARTHUR ANDERSEN INC. SYNDIC Jean-Guy Daoust, C.A., Syndic Responsable de l'actif 600, de Maisonneuve Ouest, 27ème étage Montréal (Québec) H3A 3J2

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHÈQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Approvisionnement et Services Pierre Paul Roy

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 avril 1991, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LIQUIDE CONTROL SERVICES L.C.S. (1991) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour de mai 1991, sous le numéro 4381814.

Ce 6ème jour de mai, 1991 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-00366-904. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, PARTIE DEMANDERESSE, vs. TOURNAGE DU BOIS QUÉBEC LTÉE, PARTIE DEFENDERESSE. Le 25 juin 1991 à 10h00 au 1405 Curat, Chomedey, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: TOURNAGE DU BOIS QUÉBEC LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 fax Faxphone 8 Canon et acc., 1 écran d'ordinateur Tomson 4190 et acc., 1 ordinateur Delta XT et clavier Delta XT et acc., 1 imprimante Epson LX-86 et acc., 1 bureau en métal 3 tiroirs, 1 porte dessus noir et acc., 1 classeur gris en métal Cole 4 tiroirs et acc., 1 Photocopieur Mita DC-111C et acc., 1 bibliothèque mélamine noire 4 tiroirs et 6 tablettes, divers items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISE. INFORMATION: GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Bruno, Qc, J3V 5Y8. Montréal, le 10 juin 1991.

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de 2436-3590 Québec Inc., Normand Gosselin et 2433-0995 Québec Inc., Normand Gosselin, 2433-0995 Québec Inc. Lieu: Montréal Date: 7 juin 1991. ANDRÉ DENIS, J.C.S.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2436-3590 Québec Inc., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de 2436-3590 Québec Inc., Normand Gosselin, 2433-0995 Québec Inc. Lieu: Montréal Date: 7 juin 1991. ANDRÉ DENIS, J.C.S.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2436-3590 Québec Inc., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation, déclaration principale, avis 119.1 et bref d'assignation amendé a été remise au greffe à l'intention de 2436-3590 Québec Inc. Lieu: Montréal Date: 10 juin 1991. DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: DENIS MILLETTE, chauffeur, domicilié et résidant au 23, Ch. St-Norbert, St-Félix de Valois, Qc J0K 2M0

AVIS est donné que DENIS MILLETTE a fait cession de ses biens le 3 juin 1991 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juin 1991, à 10h au bureau du syndic au 50 Place Crémazie Ouest, suite 1105, à Montréal

Montréal, ce 6 juin 1991.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDICS INC. 50 Place Crémazie Ouest Suite 1105 Montréal, Québec H2P 2W9 Tél.: (514) 382-3260

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Art. 102)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RICHARD GAMACHE, Directeur des ventes, demeurant et domicilié au 45, rue St-André, Longueuil (Québec) J4H 1K5

AVIS est donné par les présentes donné que RICHARD GAMACHE a fait cession de ses biens le 29ème jour de mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ème jour juin 1991 à 11h30 au Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal (Québec)

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 12ème jour de juin 1991.

ARTHUR ANDERSEN INC. SYNDIC Jean-Guy Daoust, C.A., Syndic Responsable de l'actif 600, de Maisonneuve Ouest, 27ème étage Montréal (Québec) H3A 3J2

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHÈQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Approvisionnement et Services Pierre Paul Roy

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 avril 1991, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LIQUIDE CONTROL SERVICES L.C.S. (1991) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour de mai 1991, sous le numéro 4381814.

Ce 6ème jour de mai, 1991 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-02-00366-904. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, PARTIE DEMANDERESSE, vs. TOURNAGE DU BOIS QUÉBEC LTÉE, PARTIE DEFENDERESSE. Le 25 juin 1991 à 10h00 au 1405 Curat, Chomedey, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: TOURNAGE DU BOIS QUÉBEC LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 fax Faxphone 8 Canon et acc., 1 écran d'ordinateur Tomson 4190 et acc., 1 ordinateur Delta XT et clavier Delta XT et acc., 1 imprimante Epson LX-86 et acc., 1 bureau en métal 3 tiroirs, 1 porte dessus noir et acc., 1 classeur gris en métal Cole 4 tiroirs et acc., 1 Photocopieur Mita DC-111C et acc., 1 bibliothèque mélamine noire 4 tiroirs et 6 tablettes, divers items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISE. INFORMATION: GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS. HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Bruno, Qc, J3V 5Y8. Montréal, le 10 juin 1991.

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de 2436-3590 Québec Inc., Normand Gosselin et 2433-0995 Québec Inc., Normand Gosselin, 2433-0995 Québec Inc. Lieu: Montréal Date: 7 juin 1991. ANDRÉ DENIS, J.C.S.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le Canada anglais ne peut plus faire l'autruche au sujet du Québec

Kenneth McRoberts

Professeur de science politique à l'Université York de Toronto. Les thèmes abordés dans cet article seront repris dans un ouvrage à paraître chez McClelland and Stewart.

À DÉBUT des années 60, le Canada anglais a dû faire face à la question du Québec. Un nouveau nationalisme était apparu au Québec et il exprimait deux revendications principales : la reconnaissance du fait que le Canada était composé de deux nations ou peuples fondateurs ainsi que la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec.

Les élites politiques et intellectuelles du Canada anglais tentèrent à l'époque de trouver des réponses aux revendications du Québec. Par exemple, le gouvernement libéral de Lester Pearson établissait la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. Son but était de déterminer les mesures à prendre « pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada ». En plus, Ottawa offrait au Québec un certain statut particulier en lui permettant de se retirer de plusieurs programmes fédéraux-provinciaux et même exclusivement fédéraux.

Nier farouchement le nationalisme québécois

Vers la fin des années 60, cependant, une approche différente tentera de nier les fondements de ce nationalisme québécois. Le gouvernement de Pierre Trudeau allait orchestrer une stratégie à quatre volets afin d'éviter et en fin de compte éliminer la question du Québec.

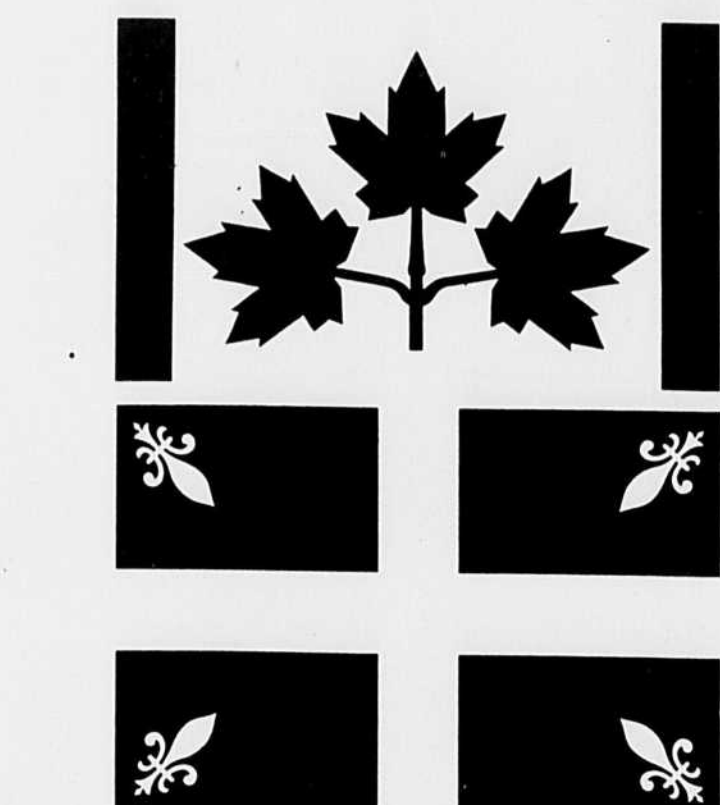
Dans cette stratégie, le français allait obtenir un statut égal, non seulement à Ottawa mais aussi dans certains gouvernements provinciaux. Le nombre des services disponibles en français allait donc être étendue à travers le pays.

Deuxièmement, les droits linguistiques des francophones allaient être renforcés par leur encheînement dans une nouvelle charte des droits de telle façon que le Canada français deviendrait un fait à travers le pays. On espérait de la sorte que les Québécois puissent considérer l'ensemble du pays comme étant le leur.

Troisièmement, le recours au statut « national » parle Québec et les Canadiens français serait infirmé en remplaçant le biculturalisme par le multiculturalisme. Enfin, le gouvernement du Québec devait être rigoureusement maintenu au même statut formel que tous les autres gouvernements provinciaux.

Vingt ans plus tard, cependant, le nationalisme québécois et l'appui au projet de souveraineté ont atteint des niveaux sans précédents. Plus que jamais, la question du Québec se pose avec grande urgence.

Même si la valorisation du français et des francophones à Ottawa a pu plaire aux Québécois, le bilinguisme



Un pays à plusieurs têtes serait-il préférable ?

et les services en langue française ailleurs au Canada n'ont pas semblé avoir eu les effets escomptés. Malgré les efforts de la part d'Ottawa et de certains gouvernements provinciaux pour renforcer les minorités francophones hors-Québec, ces dernières ont vu leur population chuter à moins de 3 % partout, sauf en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

quatre idées — bilinguisme, Charte des Droits, multiculturalisme et égalité entre les provinces — comme principes fondamentaux de la nation canadienne.

Ce sont justement ces mêmes principes qui rendent les Canadiens-anglais mal préparés pour faire face, ou même pour comprendre, la question du Québec telle qu'elle se pose aujourd'hui.

Un intellectuel canadien-anglais exhorte ses compatriotes à comprendre et à accepter le Québec distinct.

En même temps, les francophones québécois se préoccupaient d'abord du statut de la langue française dans leur propre province. Ceci contribuait au rejet de l'égalité linguistique au Québec en faveur de la prééminence du français. De plus, comme l'a démontré l'appui au gouvernement Bourassa en ce qui a trait au projet de Loi 178 et à la clause de la société distincte de l'Accord du Lac Meech, la Charte des Droits et des Libertés canadiennes n'a pas su rallier l'allégeance des Québécois francophones. Le multiculturalisme et le fédéralisme uniforme sont même devenus des expressions provocatrices pour plusieurs Québécois.

Divergences profondes

Il est ironique toutefois que ces politiques, même si elles n'ont pas pu renforcer l'attachement des Québécois au Canada, ont néanmoins eu un effet profond sur la façon dont les Canadiens-anglais entretiennent leur pays. Avec un enthousiasme qui peut varier, les Canadiens-anglais ont adopté ces

d'hui. Grâce au bilinguisme officiel, par exemple, on considère que le français a un statut uniforme à travers le Canada enlevant ainsi au Québec son caractère distinct.

Grâce au multiculturalisme, les Québécois francophones sont relégués au même rang qu'une multitude d'autres groupes au Canada anglais. Le principe d'égalité entre les provinces quant à lui reste aussi rigide et rend complètement inacceptable les demandes constitutionnelles du Québec. Qui est plus, en enchaînant chacun de ces principes, la Charte des Droits sape la légitimité des demandes du Québec.

De cette façon, tout aussi limitée que soit la portée réelle de la clause sur la société distincte de l'Accord du Lac Meech, son symbolisme à lui seul était inacceptable pour la majorité des Canadiens-anglais. La débâcle du Lac Meech et la radicalisation de l'opinion publique au Québec qui en résulte ont donc plongé le Canada dans sa plus grave crise politique.

En prenant pour acquis que le statut quo constitutionnel ne peut persister,

le Canada se retrouve avec quatre options : décentralisation massive; un fédéralisme radicalement « asymétrique »; fédéralisme « bifurqué » où les États co-égaux du Québec et du Canada anglais seraient associés à un gouvernement commun ayant des responsabilités limitées; ou souveraineté du Québec.

L'insupportable décentralisation

Dans l'approche actuelle du Canada anglais envers la question du Québec, la première solution est l'unique option qui est acceptable puisqu'elle est la seule à maintenir les pouvoirs du Québec au même niveau que ceux des autres provinces.

Cette décentralisation, cependant, est la pire des solutions pour le Canada anglais car elle détruirait ce qui reste de sa cohérence nationale. En fait, la demande principale du Canada anglais est le renforcement des institutions centrales et non la réduction de leurs pouvoirs. Qui est plus, même une décentralisation générale ne serait pas en mesure de satisfaire les intérêts du Québec puisque ce dernier continuerait à demeurer « une province comme les autres ».

Le défi du Canada anglais est donc d'aborder la question du Québec de front et d'adopter des institutions qui vont pouvoir apporter des solutions. Ces institutions pourraient fonder sur les options du fédéralisme asymétrique, du fédéralisme bifurqué ou encore de la souveraineté.

Si le Canada anglais n'est pas en mesure de présenter une « offre » satisfaisante pour renouveler le fédéralisme, le gouvernement du Québec doit faire un référendum sur la souveraineté à l'automne de l'an prochain. Il est entièrement possible qu'un tel référendum puisse être accepté, tout comme il est possible que le Parti québécois remporte les prochaines élections provinciales.

Même si le reste du Canada anglais résiste et ne peut formuler une « offre » acceptable, il est dans son intérêt de déterminer s'il préfère un Québec souverain à un autre type de règlement qui pourrait accommoder le Québec au sein d'un régime fédéral.

Le gouvernement fédéral est discrédité

Le point de vue du Canada anglais ne peut être déterminé que par des institutions qui sont canadiennes-angaises, le gouvernement fédéral n'ayant ni le mandat ni la crédibilité pour entreprendre un tel travail.

Seule une assemblée constituante fondée sur le Canada hors-Québec peut accomplir cette tâche. Même si cette assemblée constituante devait être pan-canadienne en principe, le gouvernement du Québec a déjà annoncé qu'il n'y participerait pas.

La création d'une telle assemblée représente le premier pas indispensable pour affronter la crise politique actuelle. Il est même possible qu'en affrontant la question du Québec, le Canada anglais soit en mesure de faire enfin face à une autre question qu'il a su éviter jusqu'à date : la question canadienne-anglaise.

L'angélisme qui rend aveugle

Robin Philpot

DANS SA CRITIQUE de mon livre *Oka : dernier alibi du Canada anglais* publiée le 1er juin par LE DEVOIR, l'anthropologue Pierre Trudel m'accuse de favoriser le développement de l'intolérance des Québécois à l'égard des autochtones ou, en d'autres mots, de mousser le racisme.

L'intolérance et le racisme surgissent lorsque les causes de la frustration, phénomène que M. Trudel reconnaît, ne sont pas élucidées. Donc, pour empêcher que cette frustration ne se transforme en racisme contre les Amérindiens en général, et les Mohawks en particulier, il importe de décortiquer la crise et ses origines, sans complaisance ni trop de retard. C'est ce que j'ai tenté de faire.

RÉPLIQUE

Contrairement à ce que semble penser Pierre Trudel, les Amérindiens au Canada, y compris les Mohawks, ne vivent pas en vase clos. Or, s'il est une critique que l'on doit adresser aux nombreux anthropologues, commentateurs, politiciens et spécialistes qui sont intervenus pendant la crise, c'est de ne pas avoir l'avoir analysée à la lumière du contexte politique.

Ainsi, dès l'introduction, j'ai précisé que mon livre avait pour objet de remettre cette crise dans le contexte de la politique canadienne et de jeter un autre regard sur des acteurs principaux, les Warriors.

Le moins que l'on puisse dire du contexte politique canadien du 25 juin 1990, c'est qu'il était dramatique. Nul n'oserait prétendre que pendant cette crise, il n'a pas influencé le comportement des partis politiques québécois, par exemple, ou encore du gouvernement canadien, du PLC, du NPD, ainsi que de tous les autres meneurs d'opinion du pays.

Pourquoi en serait-il autrement pour les Mohawks et, plus particulièrement, les Warriors ? Mais l'anthropologue trouve « incendiaire » le fait que j'aie relevé une certaine similitude entre le nationalisme mohawk de l'été 1990 et le nationalisme canadien, dont la pierre angulaire est la négation du Québec. Pris hors contexte, ces propos pourraient être qualifiés d'exagérés. C'est pour cela que j'ai consacré un chapitre complet à prouver cette affirmation, ce que M. Trudel a omis de signaler.

Des faits non contestés

Mais conteste-t-il la vérité des faits, des déclarations, des alliances notées ? Point du tout. Selon lui, donc, le Québec devrait tendre l'autre joue quand des Warriors brûlent des drapeaux québécois, taire les propos racistes proférés par les Warriors à l'endroit des francophones et ouvrir grand les portes pour les adversaires farouches du Québec qui quittent leurs bureaux feutrés de Toronto pour voler à la rescousse des Mohawks. Et sa seule raison : ce sont des Mohawks. Et n'a-t-on pas le droit de souligner le fait qu'Ellen Gabriel fut conférencière à un rassemblement organisé par l'Equality Party, le 5 juin 1991 à Notre-Dame-de-Grâce ?

Ce genre de raisonnement trahit un paternalisme certain, d'autant plus étonnant qu'il vient de la plume d'un ardent défenseur de la cause amérindienne. Mais il y a pire : cacher les divergences entre Mohawks, nier l'ampleur du mouvement anti-Warrior chez eux, nier les alliances avec les adversaires du Québec, bref faire l'autruche comme le suggère M. Trudel, cela aurait pour effet de laisser libre cours aux racistes qui, eux, voudraient tirer profit de la frustration réelle des Québécois pour la diriger contre tous les Amérindiens.

Mais M. Trudel n'est pas à une contradiction près. Il revient souvent sur le cas du Nicaragua sous les sandinistes. Disons, tout d'abord, qu'il est rafraîchissant de voir le mouvement souverainiste au Québec comparé à autre chose que les racistes de l'Alabama ou du Mississippi.

À partir de ma courte référence à la visite de Brooklyn Rivera à Kahnawake en novembre dernier, M. Trudel tente d'établir une analogie entre le gouvernement fédéral et le régime de Somoza, laissant même entendre que les Amérindiens du Nicaragua ont connu un meilleur sort sous ce régime qu'après la révolution. Sans s'attarder sur cette affirmation douteuse, on peut se demander si M. Trudel, suivant sa propre logique, pense que le gouvernement fédéral,

ganisé par l'Equality Party, le 5 juin 1991 à Notre-Dame-de-Grâce ?

Ce genre de raisonnement trahit un paternalisme certain, d'autant plus étonnant qu'il vient de la plume d'un ardent défenseur de la cause amérindienne. Mais il y a pire : cacher les divergences entre Mohawks, nier l'ampleur du mouvement anti-Warrior chez eux, nier les alliances avec les adversaires du Québec, bref faire l'autruche comme le suggère M. Trudel, cela aurait pour effet de laisser libre cours aux racistes qui, eux, voudraient tirer profit de la frustration réelle des Québécois pour la diriger contre tous les Amérindiens.

Mais M. Trudel n'est pas à une contradiction près. Il revient souvent sur le cas du Nicaragua sous les sandinistes. Disons, tout d'abord, qu'il est rafraîchissant de voir le mouvement souverainiste au Québec comparé à autre chose que les racistes de l'Alabama ou du Mississippi.

À partir de ma courte référence à la visite de Brooklyn Rivera à Kahnawake en novembre dernier, M. Trudel tente d'établir une analogie entre le gouvernement fédéral et le régime de Somoza, laissant même entendre que les Amérindiens du Nicaragua ont connu un meilleur sort sous ce régime qu'après la révolution.

Sans s'attarder sur cette affirmation douteuse, on peut se demander si M. Trudel, suivant sa propre logique, pense que le gouvernement fédéral,

Il faut voir la crise d'Oka dans son contexte politique.

en vertu de son *Indian Act* qui traite encore les Indiens « mineurs », demeure le meilleur protecteur des droits et du bien-être des Amérindiens au Québec. Si oui, il est bien l'un des rares à penser encore ainsi.

Si l'on se fie au contenu des positions du gouvernement Lévesque de 1985 ainsi qu'à la résolution adoptée au congrès du PQ en janvier, on doit conclure que c'est parmi les souverainistes que les Amérindiens trouveront les ouvertures les plus intéressantes.

M. Trudel nous accuse, Francine Lalonde et moi, d'occulter la question amérindienne au nom d'une thèse politique nationaliste étroite. Il est crucial, dans le contexte actuel, d'éclairer le débat entre Amérindiens et Québécois et de sortir du portrait les acteurs qui ont d'autres visées, comme le maintien du Québec dans le Canada ou le démantèlement du Québec.

Alors que le Canada anglais, à la recherche d'alliés, exerce sur les Amérindiens du Québec une pression très forte, la démarche proposée par M. Trudel aurait pour effet d'embrouiller les enjeux, de rendre plus difficile la solution des litiges et d'envenimer les rapports entre Amérindiens et le Québec. Le gagnant ne serait ni le Québec, ni les Amérindiens.

Par conséquent, j'accuse, à mon tour, M. Trudel d'occulter à la fois la question québécoise et la question amérindienne, au nom d'une idéologie angélique.

Québec, Louisiane du Nord

2 — Les fruits sont mûrs, et pourraient bientôt pourrir

Jean-Luc Gouin

L'auteur a poursuivi des études doctorales de philosophie. Il a publié *La rationalité vivante*. Essai sur la pensée hégélienne.

NOUS AURONS la reconnaissance de la communauté internationale, et au premier chef celle de l'anglophonie nord-américaine, le jour où nous cesserons de nous cracher notre propre langue à la figure. On respecte celui qui se respecte. On méprise celui qui se méprise lui-même — fût-ce inconsciemment. Ce qui n'est pas plus édifiant.

C'est ainsi qu'un Québec français et indépendant fera naître l'admiration (« Ce petit peuple qui ose se tenir debout »), alors qu'une pseudo-souveraineté d'éternel valet (« Ce peuple petit ») sera forcément objet de condescendance et de railleries. À ce propos, pourrait-on m'expliquer ce que signifie cette indépendance pure et dure, que d'aucuns glissent parfois dans la conversation, comme pour mieux la répudier aussitôt.

Pour être intelligente et viable, l'indépendance doit-elle forcément, à la manière des montres de Dali, rester molle et sans aiguillage ? L'indépendance « pure et dure » est un truisme : la rupture du cordon ombilical est un acte ferme et irréversible. L'unité indifférenciée est à l'organisme ce que l'autonomie est à la véritable amitié. Le refus généralisé de l'indépendance pure et dure révèle à l'évidence, me semble-t-il, le refus — bien sûr inavouable — de la pleine liberté.

Nous conservons en notre inconscient collectif des mots butoirs qui nous protègent du terrible destin, qui est celui de nous assumer en peuple adulte. Bien que solide et sain, l'homme

québécois ne s'est point départi à ce jour de son âme anxieuse d'adolescent.

Pas plus qu'on ne peut être partiellement amoureux, il nous faut comprendre qu'on ne saurait être à demi indépendant ou aux trois quarts libres. M. Mulroney a raison à cet égard : on ne saurait être un pays à temps partiel. La « pure et dure » appréhendée péjorativement est une vision n'ayant pas plus de consistance que de considérer le Québec de janvier sous zéro comme une cage de glace.

Si le Québec hors Canada ne saurait être en même temps à demi canadien, ce même Québec reste par ailleurs dans le monde — avec lequel il entretiendra les liens qu'il lui plaira de conserver ou de développer, y compris le cas échéant avec le Canada. Exorcisons l'indépendance pure et dure : ou bien il s'agit d'une pétition de concept dans la bouche de l'amoureux de liberté, ou sinon un risible épouvantail dans l'intestin (plus précisément dans le colon, diraient les Jeannois et les Saguenéens) de nos Ouellet, Chrétien et autres moribonds de l'esprit libre, tous nostalgiques de leur belle arrogance de naguère. « Il faut dépasser la fierté », prétendent ces derniers... « Encore faut-il l'atteindre », leur répondrait Bernanos.

Du harfang des neiges au cerf vil

Le ministre Ryan ne s'émue nullement, 14 ans plus tard, que le français en milieu de travail n'ait point réellement progressé à Montréal depuis l'application de la loi 101. C'est le même homme qui, il y a quelques années, amnistia les illégaux fréquentant l'école anglaise.

Or, intégration scolaire et langue de

travail, on le sait, sont les deux dossiers absolument fondamentaux du linguistique québécois, face auxquels les étiquettes de bouteille sont... de la petite bière. On a besoin d'un Frontenac de la langue, on nous offre un Phipps. On croit rêver ! Et, comme pour ajouter l'insulte à l'injure, il affirmait ce printemps que les contrevenants à la loi 178 ne sont pas des criminels.

Pour M. Ryan, il y a des lois qui n'en sont pas, d'où des délinquants qui n'en sont pas également. Qui l'eût cru ? Notre doyen qui démarre une nouvelle mode : le judiciaire schizophrénique. Premières Nations et municipalités, munissez-vous de puissants psychiatres !

Monsieur Bourassa, les peuples ont marché la tête haute et le pied alerte vers leur souveraineté, car la Liberté est une valeur fondamentale et inhérente de l'existence humaine. Pour votre part et, il faut bien le dire, à l'encontre de toute dignité, vous répliquez : « La souveraineté si... », d'un si qui n'a rien d'italien. Vous réussissez de la sorte, monsieur, à rapetisser jusqu'au ridicule la seule valeur pour laquelle un homme — par exemple Montcalm en 1759 — pourrait être prêt à donner sa vie. N'est-ce pas pitoyable ?

À votre âge maintenant respectable, il est sans doute inutile de tenter de vous convaincre que la Liberté d'un peuple n'est point un vulgaire instrument de marchandage. Au nom de « l'intérêt supérieur du Québec », comme vous le répétez à satiété (mais qui est en réalité simplement le paravent de votre propre vision petite et rabougrie d'un Québec éternellement vassalisé), vous vous acharnez à lui conserver un rôle de laquais.

Bien sûr, ce dernier n'ira point, tel le valeureux chevalier, combattre lance en main sur cheval blanc — et cela s'appelle la sécurité. M. Bourassa, sachez que cela s'appelle également médiocrité lorsqu'on est bon écuyer et qu'on cherche à éviter l'adoubement.

Vous n'en avez par ailleurs que pour la sacro-sainte stabilité. Parlons-en ! Vous avez une bien étrange compréhension de ce concept : sur fond des 200 années précédentes, 30 ans de discussions inutiles, 30 ans de combat et de magouille, 30 ans de pertes irrécupérables d'énergie intellectuelle, émotive et financière (c'est beaucoup d'alumineries disparues en fumée, cela) — pour se faire opposer une fin de non-recevoir pour un simple mot qui n'était... qu'un mot, sans fondements clairs et définis, juridiques moins encore.

Stabilité, stabilité chérie

C'est ça la stabilité tant chérie ? Depuis maintenant 21 ans, M. Bourassa, je vous entends à toutes fins utiles implorer l'*English Canada* de ne pas « nous » laisser le lourd fardeau de la Liberté et la grande responsabilité de nous assumer — et ce, à la manière de l'homme-enfant désireux de demeurer au foyer parental, dans la sécurité misérable du laisser-vivre-par-les-autres. Mais, au nom de qui agissez-vous de pareille façon, alors que la société québécoise vous a déjà perdu dans les poussières de sa course vers son destin ? Imposer les oeillères d'un seul homme à un peuple entier, monsieur, c'est imposer la dictature — quelque douce qu'elle soit.

Je crois que vous êtes à l'image, le premier ministre, de la petite artère contiguë aux Plaines d'A-

braham, nommée Avenue Wolfe-Montcalm (déjà démentie une révision toponymique s'impose dans cette connotation), elle-même reflet de ces commerçants flagorneurs jusqu'à la nausée, qui affectent ostensiblement le drapeau américain (eh oui ! et un bon nombre encore !) à la devanture de leur établissement : au VIEUX-QUEBEC surtout, mais également boulevard Hamel et ailleurs... !

Comme si l'Allemand et l'Espagnol comptaient retrouver Munich et Madrid dans les miroirs et les tiroirs de Paris. Nous aimons les chevaux — de (Dé)Troie tout particulièrement. Nous avilissions révèle que nous avons moins peur de la mort que de la vie. Nous nous ressemblons étrangement, monsieur B., et c'est bien ce qui m'effraie. Car, depuis long de temps vous avez opté — en n'optant pas : ne pas choisir c'est encore choisir, ne pas faire c'est laisser faire — pour la Louisiane.

Mais, je vous oppose les Louis et Anne d'ici, descendants de Bretagne, de Normandie, de Poitou, mais également les Curzi, les Nguyen et les Bazan, plus tard venus d'autres horizons et qui ont choisi de s'arrimer à notre culture. Sécurité et stabilité, vertus louables s'il en est, ne sont pas antagoniques à la Liberté et conditionnelles à la servitude. Les principes issus des *Lumières* françaises ne furent point les fossiles de ce qui allait devenir le savoir-faire de la Régie Renault, la mondialisation des tailleurs de Cardin ou l'envolement généralisé pour les grands crus de Bourgogne pas plus qu'ils n'ont freiné Balzac, Baudelaire ou... de Gaulle. Et le cheval blanc Pégase moderne, prit jadis son envol sur les ailes du Concorde — conçu, on s'en souviendra, en collaboration avec

la Grande-Bretagne, autre pays on ne peut plus souverain. Et ce, sans surperstructure politique !

La souveraineté, M. Bourassa, ce n'est pas la voie du pis-aller. La souveraineté ici, c'est un Québec debout. C'est naturel : sans additifs, sans sous-traités et vitaminé. Aussi — bien que je crois avec Pierre Bourgault que vous pourriez à titre d'individu m'être un ami intéressant, peut-être même précieuse — je me demande s'il ne serait pas temps pour vous de songer à la rédaction de vos mémoires dans le chaud climat de votre chère Floride. Du reste, vous n'y seriez pas dépayssé : les affiches vous rappelleraient Montréal !

Puis amenez donc M. Rémillard avec vous. Vous pourriez en outre fléchir ensemble sur les raisons métaphysiques qui ont amené votre gouvernement à tergiverser des mois, voire des années, avant de statuer sur... la couleur de la margarine et les heures d'ouverture des commerces. Et profitez de l'occasion pour vous faire les dents sur cette pensée de Hegel, tirée de sa *Philosophie de l'Histoire* : « L'humanité a été affranchie moins de la servitude que par la servitude... »

À mes concitoyens, je rappellerai en terminant qu'une pomme ne saurait demeurer comestible indéfiniment, et qu'il presse désormais de la cueillir. D'ailleurs, Félix la voyait déjà fin prête dans son *Tour de l'île* d'il y a plusieurs années. Lequel alors avançait en effet que :

« Les fruits sont mûrs dans les vergers de mon pays. Ça signifie l'heure est venue si t'as compris. »

(Fin)

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrovski ; à l'information économique : Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulton (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Louis-G. Champagne, Monique Isabelle, Christiane Valliant (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Bani (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge LaPlante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibea, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Michelle Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Lockard-Venne, Raymond Maitte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Monique Corbeil (adjointe), Jean-Marc Ste-Marie, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Louise Paquette, Olivier Zaida, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur) Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Françoise Colombe Jean-François Lapointe, Sylvie Laporte, Raymond Paquin, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruellan, Patrick Sasseau, LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de l'Imprimerie Québecor Inc., 612, 622, 632, 642, 652, 662, 672, 682, 692, 702, 712, 722, 732, 742, 752, 762, 772, 782, 792, 802, 812, 822, 832, 842, 852, 862, 872, 882, 892, 902, 912, 922, 932, 942, 952, 962, 972, 982, 992, 1002, 1012, 1022, 1032, 1042, 1052, 1062, 1072, 1082, 1092, 1102, 1112, 1122, 1132, 1142, 1152, 1162, 1172, 1182, 1192, 1202, 1212, 1222, 1232, 1242, 1252, 1262, 1272, 1282, 1292, 1302, 1312, 1322, 1332, 1342, 1352, 1362, 1372, 1382, 1392, 1402, 1412, 1422, 1432, 1442, 1452, 1462, 1472, 1482, 1492, 1502, 1512, 1522, 1532, 1542, 1552, 1562, 1572, 1582, 1592, 1602, 1612, 1622, 1632, 1642, 1652, 1662, 1672, 1682, 1692, 1702, 1712, 1722, 1732, 1742, 1752, 1762, 1772, 1782, 1792, 1802, 1812, 1822, 1832, 1842, 1852, 1862, 1872, 1882, 1892, 1902, 1912, 1922, 1932, 1942, 1952, 1962, 1972, 1982, 1992, 2002, 2012, 2022, 2032, 2042, 2052, 2062, 2072, 2082, 2092, 2102, 2112, 2122, 2132, 2142, 2152, 2162, 2172, 2182, 2192, 2202, 2212, 2222, 2232, 2242, 2252, 2262, 2272, 2282, 2292, 2302, 2312, 2322, 2332, 2342, 2352, 2362, 2372, 2382, 2392, 2402, 2412, 2422, 2432, 2442, 2452, 2462, 2472, 2482, 2492, 2502, 2512, 2522, 2532, 2542, 2552, 2562, 2572, 2582, 2592, 2602, 2612, 2622, 2632, 2642, 2652, 2662, 2672, 2682, 2692, 2702, 2712, 2722, 2732, 2742, 2752, 2762, 2772, 2782, 2792, 2802, 2812, 2822, 2832, 2842, 2852, 2862, 2872, 2882, 2892, 2902, 2912, 2922, 2932, 2942, 2952, 2962, 2972, 2982, 2992, 3002, 3012, 3022, 3032, 3042, 3052, 3062, 3072, 3082, 3092, 3102, 3112, 3122, 3132, 3142, 3152, 3162, 3172, 3182, 3192, 3202, 3212, 3222, 3232, 3242, 3252, 3262, 3272, 3282, 3292, 3302, 3312, 3322, 3332, 3342, 3352, 3362, 3372, 3382, 3392, 3402, 3412, 3422, 3432, 3442, 3452, 3462, 3472, 3482, 3492, 3502, 3512, 3522, 3532, 3542, 3552, 3562, 3572, 3582, 3592, 3602, 3612, 3622, 3632, 3642, 3652, 3662, 3672, 3682, 3692, 3702, 3712, 3722, 3732, 3742, 3752, 3762, 3772, 3782, 3792, 3802, 3812, 3822, 3832, 3842, 3852, 3862, 3872, 3882, 3892, 3902, 3912, 3922, 3932, 3942, 3952, 3962, 3972, 3982, 3992, 4002, 4012, 4022, 4032, 4042, 4052, 4062, 4072, 4082, 4092, 4102, 4112, 4122, 4132, 4142, 4152, 4162, 4172, 4182, 4192, 4202, 4212, 4222, 4232, 4242, 4252, 4262, 4272, 4282, 4292, 4302, 4312, 4322, 4332, 4342, 4352, 4362, 4372, 4382, 4392, 4402, 4412, 4422, 4432, 4442, 4452, 4462, 4472, 4482, 4492,